

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.
Historisk-filologiske Meddelelser **XIX**, 3.

ÉTUDES LITUANIENNES

PAR

HOLGER PEDERSEN



KØBENHAVN
LEVIN & MUNKSGAARD

1933

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab udgiver følgende
Publikationsrækker:

Oversigt over Det Kgl. Danske Videnskabernes
Selskabs Virksomhed,
Historisk-filologiske Meddelelser,
Filosofiske Meddelelser,
Archæologisk-kunsthistoriske Meddelelser,
Mathematisk-fysiske Meddelelser,
Biologiske Meddelelser,
Skrifter, historisk og filosofisk Afdeling,
Skrifter, naturvidenskabelig og matematisk Afdeling.

Selskabets Kommissionær er: *Levin & Munksgaard*, Nørre-
gade 6, København.

Det Kgl. Danske Videnskabernes Selskab.
Historisk-filologiske Meddelelser **XIX**, 3.

ÉTUDES LITUANIENNES

PAR

HOLGER PEDERSEN



KØBENHAVN
LEVIN & MUNKSGAARD
1933

Printed in Denmark.
Bianco Luno's Bogtrykkeri A/S, København.

I

Le futur lituanien et le futur indo-européen.

I. Dans mon étude »Les formes sigmatiques du verbe latin et le problème du futur indo-européen« (imprimée ci-dessus au tome 3 n° 5) j'ai appelé l'attention au fait que le futur italique était dès l'origine un thème en *-s-* (thème en consonne), cf. osque *pert-em-es-t* 'il interrompra'.

Il va sans dire qu'une telle forme a toutes les chances d'être la forme indo-européenne la plus ancienne. Le futur grec (qui est un vrai futur, nullement un subjonctif de l'aoriste) en *-so-*, *-se-*, et le futur sanskrit en *-sjo-*, *-sje-* en sont deux élargissements assez compréhensibles. Dans la langue-mère indo-iranienne on a ajouté au thème en consonne le suffixe très répandu *-jo-*, *-je-*, qui, tout en possédant une individualité morphologique, était à peu près vide de sens et pouvait servir à débarrasser les parlants des irrégularités encombrantes d'une flexion plus ancienne. En grec il ne s'agit peut-être pas de l'addition d'un suffixe, mais simplement de la transformation analogique qui a pu commencer à la troisième personne du pluriel, où la désinence athématique *-enti* a cédé la place à la désinence thématique *-onti*, qui puis n'a pu manquer d'entraîner la désinence *-ō* de la première personne du singulier etc.

Si le futur indo-européen a été un thème en *-s-*, nous entrevoyons un état de choses où le futur était tout simple-

ment le temps actuel et général d'un verbe perfectif dont le temps passé a fourni l'aoriste en *-s-*. Le rapport du futur et de l'aoriste en *-s-* était donc le même que le rapport du présent et de l'imparfait (temps actuel-général et temps passé d'un verbe imperfectif) ou le rapport du parfait et du plus-que-parfait (temps actuel-général et temps passé d'un verbe qui désignait un état résultant d'une action antécédente). Mais ce rapport entre le futur et l'aoriste en *-s-* est préhistorique. Dans les langues indo-européennes les plus anciennes (le grec et le sanskrit) le futur est la désignation expresse du temps à venir et peut être imperfectif, et l'aoriste en *-s-* s'est associé à d'autres prétérits perfectifs qui n'avaient aucun rapport au futur en *-s-* (*ἔσθην*, *ἔλιπον* etc.).

2. C'est là une manière de voir qui diffère du tout au tout des théories de Brugmann, Grundriss ²II 3, p. 383 ss., 407 (cf. ¹II 1187); car on entrevoit aisément que Brugmann n'attribue au futur qu'un âge moins ancien, en y voyant un développement secondaire dont l'une des sources était l'aoriste. C'est là aussi une des causes pour lesquelles on ne peut guère se contenter d'un simple renvoi à Brugmann, quand il s'agit d'expliquer le futur lituanien, bien que, en effet, tous les éléments de la bonne doctrine se trouvent dans son »Grundriss«. Une autre cause qui a contribué à affaiblir l'efficacité des explications de Brugmann, c'est qu'il a donné à son exposition une forme quelquefois trop dogmatique, et qu'il laisse en partie au lecteur de chercher dans les études citées les preuves décisives des correctes théories professées dans le »Grundriss«.

C'est ainsi que Brugmann a bien raison de voir dans les formes lituanienes de la troisième personne du futur des formes d'un thème en *-s-* (*eī-s* 'il ira' de **eī-s-t*), comme

l'avait déjà admis M. Meillet, MSL XII 228 ss. (en 1902); mais il a été si loin d'imposer la conviction que M. Meillet déclare à présent que »l'hypothèse d'un ancien *-st est en l'air de toutes manières« (Revue des études slaves, XI 72). Si nous y ajoutons que dans le Litauisches Lesebuch de Leskien (1919), p. 199, nous trouvons l'indication formelle que le -s de la troisième personne vient de *-si, on admettra qu'il n'est pas superflu de rappeler encore une fois les faits qui prouvent l'impossibilité absolue de cette doctrine.

3. En soi un seul fait suffit: les dialectes qui à la troisième personne du présent ont conservé la désinence -i (*tùri* 'il a', *gùli* 'il est couché'), présentent au futur des formes en -s sans trace d'un -i. Ce fait avait frappé Bezzenger, BB XXVI 177 (1901), qui écrivait: »Es ist zweifellos sehr merkwürdig, dass selbst die mundarten, welche ein *tùri*, *gùli* (III. präs.) erhalten haben, ein *dùsi* (III. fut.) an sich nicht kennen. So die mundart Szyrwids.« Néanmoins, au lieu de marquer d'un astérisque la forme inexistante, il croyait pouvoir affirmer qu'elle avait dû exister pour cette raison que la forme réfléchie se termine en -si-s. Mais M. Meillet, MSL XII 230, a bien montré que l'argument allégué n'est pas probant, vu qu'il est hors de doute qu'un -i- sans valeur étymologique a pu être intercalé par voie d'analogie entre deux s dont le dernier est le pronom réfléchi (p. ex. *sùkdamas-is*, forme réfléchie du participe *sùkdamas* au nom. sing. masc.); cf. aussi Brugmann, IF XXIX 404¹, Berneker, AfslPh. XXV 480¹.

Une forme en -si de la troisième personne du futur n'est donc pas attestée ni directement ni indirectement, et on ne peut pas l'admettre comme prototype de -s sans admettre en même temps une infraction aux lois phoné-

tiques. Mais Bezenberger a cru pouvoir expliquer cette infraction comme le résultat d'un désir de distinguer la troisième et la deuxième personne. Le besoin d'une telle distinction aurait été selon lui plus grand au futur qu'au présent. »Weshalb diese Endung [c'est-à-d. -i] in der III. Fut. schonungsloser behandelt ist, als in der III. Präs., liegt am Tage: *tūri* war von *turī* akzentuell verschieden, während **turēsi* 'er wird haben' mit *turēsi* 'du wirst haben' zusammengefallen wäre« (KZ XLI 126¹, 1907). C'est là un argument spécieux dont M. Endzelin, Lettische Grammatik 664, a montré toute la futilité. La deuxième personne du présent n'a pas toujours un autre accent que la troisième personne (*mýli* 'tu aimes, il aime'), et au futur l'identité d'accent dans les deux personnes ne se trouve pas dans tous les dialectes (lit. orient. *pirksī* 'tu achèteras', *piřks* 'il achètera'). On a tout le droit de dire que si en effet la troisième personne du futur se fût débarrassée d'un -i final pour se différencier de la deuxième personne, le mouvement ne se serait pas arrêté devant le présent; la même différenciation aurait eu lieu nécessairement au présent aussi.

4. Ainsi la théorie de la chute d'un -i à la troisième personne du futur, inadmissible au point de vue des lois phonétiques, ne trouve aucune recommandation dans des considérations d'ordre sémantique ou morphologique. Mieux encore, il y a des faits positifs qui ne s'expliquent qu'en partant d'un prototype en -s-l.

5. Je citerai d'abord l'argument qu'on trouvera peut-être le moins concluant: la quantité brève des voyelles *e* et *a* au futur (*kēps* 'il cuira' etc.). Comme M. Meillet, MSL XII 228 ss., a très bien fait observer, cette particularité

s'explique parfaitement, si on tient compte du fait que les voyelles *e* et *a* se trouvaient dans la syllabe finale. Pour la même raison *e* et *a* étaient brefs à la deuxième personne, si la désinence de cette personne était dès l'origine -s-s. Et c'est cette désinence qu'admet Brugmann, IF XXIX 404 ss., cf. Grundriss² II 3, p. 407, pour v. pr. *teĩks* (*teĩks mennei ainan ĩnsan isspressennen prei grikait* 'stelle mir ein kurtze weise zu Beychten') et pour les impératifs lituaniens *mès-k*, *ràs-k*, *nès-k*. Il est vrai que pour Brugmann ces formes sont des »injonctifs de l'aoriste«; mais nous pouvons bien accepter l'analyse qu'il a proposée, sans accepter le fantôme de »injonctif«. Nous y verrons tout simplement la deuxième personne du futur¹. Et il n'y a qu'avantage à le faire. Car dès lors on comprend l'accent anomal de la deuxième personne du paradigme actuel du futur. *kèpsi* 'tu cuiras' est le successeur d'un **kèps* et en a conservé l'accent et la quantité brève. De la deuxième et la troisième personnes la quantité brève s'est propagée d'abord à la première personne du singulier, puis à tout le paradigme du futur et finalement à tout ce qu'on appelle, au point de vue descriptif, le système de l'infinitif. Si les impératifs *mès-k*, *ràs-k*, *nès-k* ont été correctement interprétés par Brugmann, ils ont pu être pour beaucoup dans les dernières phases du développement. Du reste on sait que le mouvement n'a pas abouti dans tous les dialectes; l'exemple cité par M. Meillet (Veliuona: *keptas*, *kepdamas*, *kepdĩnu* avec voyelle longue, *kepsiũ*, *kepk*, *kepti* avec voyelle brève, v. Jaunius chez Gukovskij, Ponevžskij ujęzd, Kaunas 1898, p. 118) est très instructif, et je me bornerai à y renvoyer, un aperçu de l'état des choses dans tous les

¹ M. Vittore Pisani, IF IL 131, a très bien montré qu'il n'y a rien dans l'emploi du futur lituanien qui indique un »injonctif«.

dialectes ne pouvant pas entrer dans le plan de mon article.

Je n'oublie pas qu'on a proposé d'autres explications de la quantité brève du système de l'infinitif. Une théorie assez répandue dont M. Chr. S. Stang, dans son beau livre, *Die Sprache des litauischen Katechismus von Mažvydas*, Oslo 1929, p. 158¹, s'est déclaré partisan¹, veut expliquer cette anomalie par un déplacement d'accent: lit. *kèpti* aurait d'abord été accentué sur la finale, et le recul d'accent serait postérieur à l'allongement de *e* et *a* par l'accent. Mais il est peu vraisemblable que le point de départ de l'apparente anomalie de la quantité soit à chercher dans l'infinitif. Il ne faut pas être la dupe de notre terme »système de l'infinitif«. Il ne s'agit guère d'un système, et pas du tout d'un système dominé par l'infinitif. Il n'y a pas de lien sémantique entre les différentes formes qui s'y rapportent; l'unité du »système« repose exclusivement sur une ressemblance extérieure, la dernière consonne de la racine étant suivie immédiatement d'une consonne appartenant au suffixe. Or s'il est compréhensible que la quantité brève de deux personnes du futur a pu influencer tout le futur, et que l'*e* ou *a* bref des impératifs du type de *mès-k*, *ràs-k* a pu se propager aux infinitifs *mèsti*, *ràsti*, avec lesquels ils avaient de commun la consonne *s*, et puis à tous les infinitifs, on ne peut guère trouver vraisemblable que, inversement, l'infinitif, qui parmi les formes du »système« n'avait aucune prépondérance de fréquence ou d'importance, ait pu imposer sa quantité brève à toutes les autres formes, si celles-ci avaient dès l'origine une autre quantité. On croirait plutôt qu'une différence de quantité eût empêché la formation d'un système comprenant l'infinitif, à

¹ Cf. aussi Porzeziński, IJ XIV 339.

moins que l'infinitif n'eût adopté la quantité des autres formes, qui étaient plus nombreuses.

Il est donc très hasardé de partir de l'infinitif pour expliquer la quantité brève de l'*e* et l'*a* du »système de l'infinitif«. Et il y a encore une autre objection à la théorie d'un déplacement d'accent à l'infinitif; c'est qu'on ne nous dit pas par quel processus ce déplacement d'accent a eu lieu. Il ne peut pas s'agir d'un processus analogique; car alors l'infinitif aurait dû adopter non seulement l'accent, mais bien aussi la quantité (longue) de la forme-modèle. Si, de l'autre côté, on ne peut pas indiquer une loi phonétique qui eût pu causer le déplacement d'accent, il faut conclure qu'aucun déplacement d'accent n'a jamais eu lieu à l'infinitif.

C'est là aussi l'opinion de M. Louis Hjelmslev¹, *Études baltiques*, Copenhague 1932, p. 97—98, bien qu'il attribue à la dernière syllabe des infinitifs (*-ti*, selon lui de **-tēi*) l'intonation rude. Si la pénultième n'a pas cédé son accent à la finale rude, comme la loi de de Saussure semblerait l'exiger, c'est que, selon M. Hjelmslev, la pénultième avait une intonation spéciale qu'il appelle quasi-rude, et qui avait pour le système la même valeur que l'intonation rude. Cette intonation quasi-rude était l'effet de la loi de métatonie selon laquelle toute syllabe accentuée revêt l'intonation de la syllabe immédiatement suivante. Seulement, la loi de métatonie n'aurait agi sur les brèves que dans les mots dont la finale comportait une tranche constamment rude. Sous ce point de vue l'infinitif, qui constituait une catégorie isolée, différait des formes des noms déclinés, dans lesquels les finales rudes et les finales douces alternaient (ainsi à l'instrumental *lapù*, de *lāpas* 'feuille', au-

¹ Tous les renvois au livre de M. Hjelmslev ont été ajoutés après la lecture de mon mémoire dans notre Académie.

cune intonation quasi-rude ne pouvait prendre naissance en vue des formes à finale douce comme *lāpo*, *lāpais* etc.). Je n'insisterai pas sur les difficultés que peut avoir cette théorie, même si on part des prémisses de M. Hjelmslev (entre autres choses, les objections que je viens de formuler à l'idée de chercher dans l'infinitif la source de l'anomalie de quantité qui nous occupe, s'appliqueraient ici encore). Je me bornerai à souligner qu'à mon avis M. Hjelmslev a attribué à la loi de métatonie qu'il a si heureusement trouvée, une portée par trop grande. Elle semble être évidente pour les mots qui ont (ou qui ont eu) plus de deux syllabes. Ici les exemples sont nombreux et convaincants: *glēmesos* (*gléima*), *ēdesis* (*ēdu*), *keikestis* (*kéikti*), *lūkestis* (*láukti*, *lúkiu*), *mōkestis* (*móku*), *giēsenā* (*giedu*), *blīūsiana* (*blíauti*), v. Hjelmslev, p. 10—13, *pỹliava* (*pĩlli*, *pỹliau*), *ēdalas* (*ēdu*), *bařskalas* (*bárřka*), *gēřalas* (*gérti*, *gėriau*), *giēdalas* (*giedu*), *triēdalas* (*triedziu*), *vēmālas* (*vėmti*, *vėmiau*), *skāmbālas* (*skám̄ba*), v. Hjelmslev, p. 15, 18—19, Būga, KZ LI 123, 113, *aūgalas* 'Gewächs, Pflanze' (*áugu*), v. Niedermann-Senn-Breuder, p. 66 (mais *áugalas* 'Wuchs, Grösse' doit être une formation plus récente, qui a conservé mécaniquement l'intonation du mot-base¹), *taūkinas* (*táukas*), *plaūkinas* (*pláuukas*), *aĩtinas* (*ántis*), *gėřvinas* (*gėrvė*), *kuřkinas* (*kūrka*), *stĩřninas* (*stĩrna*), *spĩřginas* (*spĩrgas*), v. Hjelmslev, p. 62—63, Būga KZ LI 113; à ces exemples de la métatonie douce on ajoutera encore toute la catégorie extrêmement nombreuse des thèmes en *-ijo-* du type *puõlis* (*púolu*) et le verbe *mėiliju* 'j'aime' (*míelas*

¹ Ici c'est le nom concret qui est métatonique et le nom abstrait qui conserve l'intonation du mot-base. On sait que dans une série d'autres cas on trouve la répartition inverse. Mais M. Hjelmslev, p. 60, a bien raison en maintenant que c'est la chronologie, nullement le contraste »concret«: »abstrait«, qui fournit l'explication de la différence d'intonation.

'cher', *mýli* 'il aime'). Les exemples de la métatonie rude explicables par la loi de M. Hjelmslev se trouvent surtout dans le domaine des formes verbales: *pravértėli* (*veřsti*, *vīřsti*, *vartýti*; Ernst Fraenkel, IF IL 210), *atsipėikėli* (Nesselmann, Senn, Brender, p. 58; cf. *peikti*, *piktas*), *snėigėti* (*sniėgas*), etc., v. Būga, KZ LII 283 ss., *lindoti* (*lendù*), *rāičioti* (*ritù*), etc., v. Būga, p. 280 s., p. 294 ss. Dans les verbes en *-inu*, *-inti* on s'attendrait à trouver la métatonie douce dans les formes du thème du présent et la métatonie rude dans les formes du thème de l'infinitif; il n'en est pas ainsi, car une même intonation a toujours été généralisée dans tout le paradigme d'un verbe; mais du moins on peut citer des exemples des deux métatonies: *jōdinu* (*jóti*), *taūkinu* (*táukas*), *pėdinu* (*pėda*), *svėikinu* (*svėikas*), *drāsingu* (*drīsti*), v. Hjelmslev, p. 93. Quant aux cas tels que *klykiù* : *klýkauju*, *rėkiù* : *rėkauju* on peut hésiter s'il faut admettre la métatonie rude devant la syllabe rude *-au-* (cf. *tarnáuju* etc.) ou la métatonie douce devant la désinence *-iu*, qui peut venir de **-ijō*; mais en tout cas les formes sont celles qu'exigerait la loi de M. Hjelmslev. On conviendra donc que cette loi nous fournit la plus plausible explication des cas de métatonie qu'on trouve dans les mots de plus de deux syllabes. Et il est bien évident que les cas contraires, pour difficiles qu'ils soient, ne sont pas de nature à faire échouer l'explication; on peut donc se dispenser d'entrer ici dans les détails. Mais la chose est tout autre quand on essaie d'appliquer la loi aux mots de deux syllabes. On ne trouve guère d'exemples probants (beaucoup des exemples de M. Hjelmslev sont susceptibles d'autres explications), et les cas contraires semblent faire fatalement obstacle. C'est pourquoi je ne saurais admettre que les infinitifs du type *kėpli* aient été sujets à aucune

métatonie. La théorie d'une intonation quasi-rude ne peut donc nullement satisfaire.

Il ne faut pas exiger une seule explication pour tous les cas d'un *é* et *à*. Pour *geràs-is* l'explication est la même que pour *kèps*: il s'agit de la syllabe finale. Mais le type *ràts* = *râtas* est un cas différent, qui, du reste, ne fait aucune difficulté. Dans *màno*, *sàvo*, *àp-suku*, *pâ-dedu* l'influence des formes inaccentuées est manifeste. Le cas le plus difficile est celui des comparatifs: *gerèsnis*. L'accentuation des comparatifs (Kurschat, Grammatik, § 790; Senn, Kleine litauische Sprachlehre, p. 87) est un mélange curieux de deux paradigmes, d'un paradigme paroxyton (Imm. *a* selon F. de Saussure) et d'un paradigme oxyton: nom. *gerèsnis*, gén. plur. *geresniū*. Il va sans dire qu'une telle accentuation ne peut être ancienne. Sans aucun doute le paradigme était dès l'origine paroxyton, et l'accentuation de la désinence (en tant qu'elle ne dépend pas de la loi de F. de Saussure) est due à l'influence analogique de la grande majorité des adjectifs, qui, on le sait, avait adopté le paradigme oxyton. Cette explication s'impose, vu qu'il serait tout à fait impossible, en partant d'un paradigme oxyton primitif, de faire comprendre l'accent du nominatif *gerèsnis*, acc. *gerèsnj*, gén. *gerèsnio*. Il s'ensuit que la quantité brève de la voyelle *-e-* ne peut pas être expliquée par un déplacement d'accent. Sans doute il faut supposer qu'une voyelle brève inaccentuée (*i*) est tombée entre *-s-* et *-n-* en laissant les mêmes effets qu'à la fin de mot (*-*ēsinis* : *ēsnis* = *râtas* : *ràts*; cf. *kèlinès* : *kèlnès* = *dvāras* : *dvārs*). La chute de l'*i* bref dépendra du grand nombre des syllabes de ces formes; selon notre hypothèse *gerèsnis* a dû avoir, dès l'origine, cinq syllabes¹. Quant à la prononciation *gerèsnis* que donne Kurschat, elle sera le produit de l'influence analogique de la masse des formes présentant *-ē-* et *-ā-* à l'intérieur du mot².

¹ Dès lors il faut admettre que l'accent des formes qui semblent obéir à la loi de F. de Saussure, est dû en réalité à l'imitation analogique des adjectifs qui étaient de vrais paroxytons.

² Il va sans dire qu'une telle influence analogique ne pouvait pas affecter les formes du futur du type *kèps*, où l'*è* ne se trouvait pas dans une syllabe intérieure.

6. Outre la quantité brève des voyelles *e* et *a* (hors des diphthongues) au futur, il y a encore une autre particularité qui milite en faveur d'un thème en *-s-*, et c'est là une particularité qui est restreinte à la troisième personne du singulier, v. Senn, *Kleine lit. Sprachl.*, p. 57. Dans les formes monosyllabiques de cette personne un *ý* et *ú* est ordinairement remplacé par *ì* et *ù*, tandis que les autres voyelles rudes et les diphthongues rudes adoptent l'intonation douce: *lìs* 'il pleuvra', *bùs* 'il sera', *duòs* 'il donnera', *dìrbs* 'il travaillera', de *lýti*, *búti*, *dúoti*, *dìrbti*. Quant aux formes de plus d'une syllabe, elles ne connaissent pas l'abrègement, mais seulement la métatonie: *rašýs* 'il écrira', de *rašýti*. Et même une partie des formes monosyllabiques à *-ý-* et *-ú-* se comportent de la même manière. Tandis que l'abrègement se trouve dans presque tous les verbes en *-ý-ti* et *-ú-ti* et dans quelques verbes en *-ýg-ti*, *-úg-ti*, *-úž-ti*, la métatonie semble être de règle dans les verbes en *-ýs-ti*, *-ús-ti* (c'est-à-dire les verbes dont la racine se termine en *-s-*, *-t-* ou *-d-*), et même deux verbes en *-ý-ti* et *-ú-ti* présentent la métatonie. Nous trouvons donc l'abrègement dans *lý-ti* 'pleuvoir', *gý-ti* 'recouvrer la santé', *rý-ti* 'avalier' et quelques autres verbes énumérés par M. Sereiskis, *Sistematicheskoje rukovodstvo k izučeníju litovskogo jazyka*, Kaunas 1929, p. 302, dans *bú-ti* 'être', *(su-)bliúti* 'mugir', *džiú-ti* 'devenir sec', *griú-ti* 's'écrouler', *kliú-ti* 'rester accroché, tomber dans une difficulté', *pú-ti* 'pourrir', *(pa-)srú-ti* 'être inondé', *(nu-)ščiú-ti* 'se calmer', *žú-ti* 'périr' (v. Sereiskis l. c., Niedermann, Senn, Brender, *Wtb. d. lit. Schriftspr.*, I p. 187, 92, 147, 206). Et c'est *dìg-s*, *su-rùg-s*, *su-lùs* que nous trouvons à la troisième personne du futur de *dýgstu*, *dýgti* 'germer, poindre', *su-rúgstu*, *su-rúgti* 's'aigrir', *su-lúžti* 'se rompre' (v. Kamantauskas, *Trumpas lietuvių kalbos*

kirčio mokslas, I, Kaunas 1928, p. 55, Sereiskis l. c.). Au contraire nous trouvons la métatonie dans *su-lỹs*, *nu-vỹs*, *klỹs*, *grũs* de *su-lỹs-ti* 'maigrir', *vỹstu*, *vỹtau*, *vỹsti* 'se faner', *klỹstu*, *klỹdau*, *klỹsti* 's'égarer', *grũdu*, *grũsti* 'piler' (v. Senn, Kleine lit. Sprachl. 137, Sereiskis, p. 301, 302, cf. p. 264). Et le futur de *vejũ*, *vỹti* 'poursuivre, tordre', *siuvũ*, *siũti* 'coudre' est *vỹs*, *siũs* (Sereiskis, p. 50, 162).

On sait que ces règles sont tombées en désuétude dans le dialecte de Kurschat. Néanmoins on peut prouver qu'elles ont dû y exister de la même manière que dans les dialectes sur lesquels repose la langue littéraire moderne. Car la troisième personne du futur de *bũti* est *bũs* (Kurschat, Gramm. § 1106), et de *sẽdu* 'je m'asseois' il est *sẽs* (Kurschat, § 1225, note 2). Il est vrai que dans ce dernier verbe l'intonation douce s'est propagée à toutes les formes du système du futur: inf. *sẽsti*, *sẽsti-s*, impér. *sẽski-s*; mais la source du circonflexe n'est pas douteuse; il est étrange que Bũga, KZ LII 250, ne s'en soit pas aperçu.

Or, tout cet état de choses s'explique parfaitement, si nous partons d'une troisième personne en *-s-t*, et il ne s'explique en aucune autre manière. Les formes *bũs*, *lis* etc. s'expliquent par la loi de Leskien: les syllabes finales indo-européennes à intonation rude sont régulièrement abrégées en lituanien. Mais on sait que beaucoup de formes monosyllabiques ont résisté à l'abrègement ou plutôt ont restitué analogiquement la forme à voyelle longue ou diphthongue, et que dans ce cas l'intonation douce domine. Ainsi s'expliquent les formes comme *jõs* de *jõti* 'aller à cheval', *duõs* de *duõti* 'donner', *dẽs* de *dẽti* 'poser', *liẽs* de *liẽti* 'verser'. Ici il faut sans doute supposer que les formes phonétiques auraient été **jas*, **dus*, **des*, **lis*; mais comme ces formes auraient donné au paradigme un aspect trop

irrégulier, elles n'ont pas été retenues. Dans les formes du type *leis* de *léisti* 'laisser', *gaūs* de *gáuti* 'acquérir, recevoir', *baūs* de *bárli* 'gronder', *pils* de *pìlli* 'verser' il n'a guère pu y avoir d'abrègement; on a eu directement une métatonie. S'il n'y a eu, d'ordinaire, aucune réaction contre l'abrègement de *y* et *ū*, c'est sans doute parce que la différence de qualité entre ces voyelles et les brèves correspondantes était moins frappante que pour *o* : *a*, *uo* : *u*, *é* : *e*, *ie* : *i*. On entrevoit aussi la raison pour laquelle les racines en *-yt-*, *-yd-* (inf. *-ýsti*), *-ūd-* (inf. *-ústi*) font exception: ici l'abrègement s'ajoutant à la perte de la consonne finale de la racine eût créé une distance trop grande entre les différentes formes du verbe. Que *-ys-* (inf. *-ysti*) ait suivi l'exemple de *-yt-*, *-yd-*, n'est que tout à fait naturel. Mais pour *vỹs* de *vỹti* et *siūs* je ne trouve guère d'autre explication qu'une moindre fréquence du futur de ces deux verbes (ou le désir de distinguer entre *siūs* 'il coudra' et *siūs* 'il enragera', de *siuntù*, *siutaũ*, *siusti*?). Quand aux formes de plus d'une syllabe (*dovanõs* 'donnera', *meluõs* 'mentira', *kalbẽs* 'parlera', *dalỹs* 'partagera', *keliaũs* 'voyagera', *gyveñs* 'habitera', *ramiñs* 'calmera', etc.), on y verra des formes innovées sur le modèle des verbes à thème monosyllabique. Car quelle que soit la nature du processus dont le résultat a été la rétention ou la restitution de la quantité longue dans *duõs* 'donnera', *tiẽ*, nom. plur. de *tàs*, etc., il semble bien qu'il a été restreint aux formes monosyllabiques. Je crois donc que p. e. la forme phonétique **kalbẽs* a été transformée en *kalbẽs* sur le modèle de *dẽs*, etc.; mais je conviens que, à la rigueur, on peut aussi poser la série **kalbẽs* > **kalbẽs* (sur le modèle de *kalbẽsiu*, etc.) > *kalbẽs*, sans tenir compte du nombre des syllabes; v. Eino Nieminen, Der urindogermanische Ausgang *-ãi* des Nom.-

Akk. Pl. des Neutr. im Baltischen, Helsingfors 1922, p. 100, et la littérature qu'il cite. Au contraire, la loi que propose M. Franz Specht, Litauische Mundarten II 201, ne cadre pas avec les faits (les formes *lis*, *daljys* sont à peu près le rebours de ce qu'on attendrait d'après les règles de M. Specht). Encore moins peut-on accepter l'opinion de M. Kuryłowicz¹, Rocznik slawistyczny, X 49 («Les syllabes finales ne connaissent pas d'intonation rude»). Quant à Brugmann, il a bien vu (Grundriss² II 3, 407) que les formes *gaĩs*, *bũs*, etc., ne s'expliquent qu'en partant de *-st*. Mais dans les détails son explication est bien différente de la nôtre. Elle repose sur une argumentation que M. Pisani, IF IL 128², n'a pas comprise, ce qui, du reste, est la faute de Brugmann. Car d'abord il y a une erreur dans ses renvois; au lieu de² I 973 s., 988 il faut lire² I 937 s., 988. Et puis on ne trouve point dans ces passages toute l'argumentation de Brugmann; on la cherchera¹ I 526, où Brugmann croit pouvoir expliquer *bũs* et *gaĩs* par une même loi, la loi de l'abrègement d'une voyelle longue rude en dernière syllabe; $\bar{u} : u = \acute{a}u : aũ$. L'explication est ingénieuse, et on voit aisément quelles sont les formes qui d'après cette explication seraient analogiques (les formes en *-õs*, *-uõs*, *-ẽs*, *-ũs*, *-jys* auraient été faites sur le modèle de *gaĩs*, *keliaũs*, *baĩs*, *leĩs*, *pĩls*, *gyveĩs*, *ramiĩs*). Mais sans compter le caractère étrange et à peine compréhensible des processus analogiques que nécessiterait la manière de voir de Brugmann, elle a le tort de séparer les futurs à voyelle douce (*jõs*, *duõs*, *dẽs*, *liẽs*, *vjys*, *siũs*) des cas du type *tiẽ*, et elle a le tort encore plus grave de supposer pour les phénomènes dont nous traitons un âge par trop ancien.

¹ Tous les renvois à l'étude de M. Kuryłowicz ont été ajoutés après la lecture de mon mémoire dans notre Académie.

Car il n'y a de parallélisme entre $\bar{u} : u$ et $\acute{a}u : a\bar{u}$, $\bar{i}n : i\bar{n}$ que si nous voyons dans les diphthongues rudes des diphthongues à premier élément long ($\bar{a}u, \bar{i}n$). Mais l'époque à laquelle les diphthongues rudes avaient ce caractère est sans doute antérieure au slavo-baltique commun, tandis que l'abrègement d'une syllabe finale rude n'appartient même pas au baltique commun.

Ce qu'il faut souligner c'est donc que les changements de quantité ou d'intonation dont nous venons de parler ne sont susceptibles d'une explication que si les syllabes en question ont été finales au point de vue indo-européen. C'est à tort que M. Vittore Pisani, IF IL 127 ss., a essayé de prouver le contraire. L'intonation douce des formes citées ne peut nullement s'expliquer de la manière proposée par M. Pisani, p. 127 s.: »Das erklärt sich m. E. am besten, wenn man es mit der wohlbekanntten Erscheinung vergleicht, wonach bei Verlust des Vokals der letzten Silbe die vorhergehende Silbe Schleifton bekommt«. Car on sait que c'est seulement la perte d'une voyelle accentuée qui a eu l'effet de donner à la syllabe précédente l'intonation douce. Et si M. Pisani, p. 130, s'efforce d'expliquer *bùs, līs* de **búsi, *līsi*, il n'y réussit qu'à l'aide de lois phonétiques admises ad hoc.

On demandera encore pourquoi les deux sortes de modification phonétique propres à la troisième personne du futur (1° *kèps*; 2° *līs, vīj̃s*) n'ont pas eu la même extension dans le système verbal: tandis que la modification de *a* et *e* s'est répandue à tout le »système de l'infinitif«, la modification des voyelles longues et des diphthongues est restée restreinte à la troisième personne du futur (abstraction faite du *sēsti, sēskis* de Kurschat). Mais il est très difficile de répondre à cette question. On est tenté de risquer l'hypothèse que le premier phénomène est plus ancien que le second. *kèps* daterait d'une époque où la 2^e personne se terminait encore en *-s-s*, tandis que *līs, vīj̃s* représenteraient le déve-

loppement d'une période plus récente où la deuxième personne avait déjà adopté la désinence *-s-sie et l'impératif s'était fondu indissolublement avec la particule commençant par *k-*, qui privait la syllabe précédente de son caractère de syllabe finale.

7. Il y a encore un autre indice du thème consonantique du futur, qui ne ressort pas assez clairement de la brève mention chez Brugmann ²II 3, 384. C'est la forme du participe. Ce participe a, dans la langue littéraire moderne, la désinence *-ias* (*dúosias*), et Brugmann a bien souligné que la forme dialectique *duosius* est une preuve de la réalité linguistique de cette graphie. Néanmoins, une telle forme ne saurait en aucune manière être primitive. Car un participe en *-ias* est tout à fait inattendu, vu que le futur n'est pas un thème en *-jo-*, *-je-*; et le participe d'un thème en *-i-* se terminerait en *-is*. Le seul reste du futur en slave est, on le sait, le participe (neutre) *byšęšte-je*. Si cette forme exclut la possibilité d'un thème en *-sjo-*, *-sje-*, elle ne nous renseigne pas sur la question s'il faut supposer *-sī-* ou *-s-*. Mais il va sans dire que la comparaison du slave avec le lituanien déterminera le choix de la dernière alternative. Le participe du futur est donc [malgré M. Stang, NTS V 82—86] un participe en *-s-ent-* du type de sanskr. *s-ant-* 'étant', gr. (héracl.) *ἐντες*, lat. *ab-s-ens*.

8. Le caractère consonantique du thème du futur lituanien est donc prouvé 1° par l'absence d'une voyelle après *-s-* à la troisième personne; 2° par la quantité brève d'un *a* ou *e* (hors des diphthongues) dans les formes du système du futur; 3° par les modifications des voyelles longues rudes et des diphthongues rudes à la troisième personne du futur; et 4° par la forme du participe du futur. Le lituanien nous confirme donc dans l'opinion que l'italique

nous avait déjà suggérée sur la forme primitive du futur indo-européen.

9. Dans mon étude sur les formes sigmatiques du verbe latin, je me suis occupé tout spécialement du fait que le -s- du futur est régulièrement précédé, en italique, de la voyelle -e-: osque *pert-emes-t*, lat. *emer-em* (subjunctif de l'imparfait, mais dès l'origine un futurum in praeterito). J'y ai comparé les formes grecques comme *ἔδοῦμαι*, *θανοῦμαι*, *φανῶ* (de **sed-es-o-mai* etc.), et j'ai conclu que le futur grec en *-*esō* est la transformation d'un ancien thème en -*es-* (-*es-mi*). A cet égard j'ai cru devoir supposer un contraste entre le futur et l'aoriste, en tant que l'aoriste n'a pas eu une voyelle -e- entre la racine et le -s- (*φανῶ* : *ἔφηναι*, *μενῶ* : *ἔμεινα*, *ἔδοῦμαι* : *εἶσα*, *emerem* : *sumpsī*). Le futur aurait donc eu le degré plein après la dernière consonne de la racine, tandis que l'aoriste avait le degré plein devant cette consonne. On pourrait y comparer le jeu d'alternances qu'on observe dans *κλύσομαι* (degré plein après la deuxième consonne) : *τελέσσει* Hés. (degré plein devant la deuxième consonne de la racine, qui est trilittérale, α représentant la troisième consonne), si on était bien sûr que le contraste de ces deux formes continue une règle indo-européenne. Mais il faut avouer que les autres racines trilittérales ne semblent pas avoir gardé de traces d'un semblable jeu d'alternances. Il y a un contraste entre le présent ou le parfait et le futur dans *δέρομαι*, sanskr. *da-dārça* : *drakṣyāti*, mais il n'y a pas de contraste entre le futur et l'aoriste (sansk. *á-drākṣīt*). Et on pourrait même dire qu'un tel jeu d'alternances entre le futur et l'aoriste est assez inattendu, vu qu'il n'y a pas de pareil jeu entre le présent et l'imparfait ou entre le parfait et le plus-que-

parfait, auxquelles paires nous avons comparé le futur et l'aoriste. Mais l'hypothèse que nous avons fondée sur *emerem* : *sumpsī*, *ἔδοθμαι* : *εἶσα* semble s'imposer, dès qu'on admet que les deux temps reposaient sur un thème en *-s-*; car alors on ne saurait en aucune autre manière expliquer pourquoi l'aoriste a le degré long, tandis que le futur ne l'a pas: sanskr. *á-rāikṣīt* de **e-lēik^us-t* mais *rēkṣyá-ti* de **leik^us-ti*, qui d'après notre hypothèse serait une transformation de **ljek^us-ti*; ou sanskr. *á-pāikṣīt* de **e-pēk^us-t*, mais *pakṣyá-ti* de **pek^us-ti*, qui doit être une transformation de **p_ck^ues-ti* avec le degré réduit dans la première syllabe. A l'aoriste la syllabe à degré plein était toujours suivie de deux degrés zéro (dans **e-lēik^us-t* le *j* et le *s*, dans **e-pēk^us-t* le *k^u* et le *s* sont nés de syllabes à degré zéro: *j_e*, *s_e*, *k^u_e*), ce qui en déterminait l'allongement; au futur elle n'était suivie le plus souvent que d'un degré zéro, ce qui ne déterminait aucun allongement (v. IJ XII 333).

Il est vrai qu'on a proposé une tout autre explication de l'*ε* de gr. *φανῶ*. M. Schulze, Sitzungsber. d. Berliner Akademie 1904, XV 1440, a comparé l'*ε* grec à l'*i* qui en sanskrit se trouve devant le *-s-* du futur de toutes les racines en *r*, *m*, *n*, *w*, *j*. Si je n'ai pas accepté cette manière de voir, quand j'écrivais, il y a plus de onze ans, mon étude au tome 3 de ces »Meddelelser«, c'est que j'hésitais, comme j'hésite encore, à poser sans réserve *e* gréco-italique = *i* indien. On peut ajouter qu'il n'est pas possible de prouver strictement que l'*ε* du futur grec est limité aux racines en *r*, *l*, *n*, *m* etc.; les futurs *ἔδοθμαι*, *μαχοῦμαι* sont des cas contraires.

En lituanien il n'y a pas trace de l'*e* du grec et de l'italique, si c'était là, comme je le crois, un *e* indo-européen. Et cette langue ne nous offre pas non plus une

correspondance de la règle du sanskrit. Il ne faut pas comparer les futurs lituaniens du type de *vėmsiu* 'je vomirai', *kėlsiu* 'je lèverai', *gėrsiu* 'je boirai'; car il est bien clair qu'il n'y a pas en lituanien une règle demandant l'intonation rude dans tous les futurs de racines en *m*, *n*, *l*, *r*; cf. *reĩmsiu* 'j'appuyurai', *taĩsiu* 'je dirai', *peĩsiu* 'je baignerai'. Si on a l'intonation rude dans une série de verbes, c'est qu'ils proviennent de racines *sė̃l*.

II

Le datif lituanien et l'accentuation des noms en lituanien.

10. En lituanien toutes les classes de thèmes peuvent présenter un mouvement d'accent. Il en était bien autrement en indo-européen. L'indo-européen connaissait un mouvement d'accent régulier dans les thèmes en consonne; mais les thèmes en *i*, *u*, *ē*, *ā*, *o* avaient l'accent fixe.

Il est vrai qu'on entrevoit un état de choses plus ancien. Les thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ē-*, *-ā-* présentent quelques traces d'un accent mobile, et dans mon étude sur »La cinquième déclinaison latine« (dans ces »Historisk-filologiske Meddelelser« XI 5), p. 23 ss. j'ai émis l'hypothèse qu'on a eu dès l'origine, dans les thèmes en consonne et dans les thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ē-*, *-ā-*, deux paradigmes d'accent et d'alternances vocaliques, que j'ai proposé de nommer »flexion protérodyname« et »flexion hystérodyname« (la »flexion faible« et la »flexion forte« de F. de Saussure). Le paradigme protérodyname des thèmes en *-i-* et *-u-* aurait été **mėnti-s* : gén. **m̃ptėi-s*, **sėnu-s* : gén. **sunėu-s*; mais ce paradigme n'a laissé que de rares traces (sansk. *sānu-š* 'surface, dos' : gén. *snō-š*, v. mon étude citée, p. 24, sanskr.

mánu-š : loc. *manáu*, Bonfante RIGI XV 170); d'ordinaire le mouvement d'accent et le jeu des alternances vocaliques de la syllabe radicale ont été supprimés, de sorte qu'il ne reste du paradigme primitif qu'une particularité: les alternances de la syllabe suffixale. Ce paradigme protérodynamique transformé a fini par supplanter presque tout à fait le paradigme hystérodynamique, qui n'a laissé que de faibles traces. Le jeu d'alternances attendu du paradigme hystérodynamique se trouve dans le paradigme de sanskr. *sakhā* 'ami', mais sans l'accentuation correspondante: nom. *sákhā*, acc. *sákhāyam*, dat. *sákhyaē* (thème en *-i-* avec une flexion analogue à celle du thème en *-r-* *dātá*, *dātáram*, *dātré* 'donneur' ou à celle du thème en *-n-* *mūrdhá*, *mūrdhānam*, gén. *mūrdhnás*, dat. *mūrdhné* 'tête', mais avec une accentuation différente). Le nominatif hystérodynamique régulier d'un thème en *-u-* se trouve dans avest. *uγra-bāzāuš* 'ayant les bras forts' et dans v. perse *dahyāuš* 'province', mais on en ignore l'accentuation, et on ne peut pas prouver qu'un nominatif en *-āuš* ait été accompagné d'un génitif en *-vō* (i.-e. **-w-os*).

Les thèmes en *-ā-* et *-ē-* nous présentent des exemples non moins clairs des deux types d'accentuation et d'alternances. Il suffira de citer comme exemple du type protérodynamique irl. *ben* (= sanskr. *jāni-š*) 'femme': gén. *mná* et, comme exemples du type hystérodynamique, védique acc. *mahā-m* 'grand': gén. *mah-ás*, lat. *caedēs*: gén. *caed-is*.

Mais ces restes d'un mouvement d'accent dans les thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ā-*, *-ē-* n'ont joué aucun rôle pour le développement lituanien, qu'il faut expliquer en partant du même état qui est de règle en grec et en v. indien, c'est-à-dire un état d'accent fixe dans tous ces thèmes.

Et quant aux thèmes en *-o-*, il semble bien qu'ils n'ont jamais, dans la langue-mère indo-européenne, connu aucun

mouvement d'accent. Le fait est étrange, mais doit avoir quelque connexion avec l'origine de ces thèmes, qui est assez énigmatique. On pourrait émettre l'hypothèse que les thèmes en *-o-* ont été dès l'origine les formes hystérodynames des thèmes en consonne de la plus simple structure. **pód-s* 'pied' : gén. **p_edós* représenterait le paradigme protérodyname de la même classe de thèmes dont le paradigme hystérodyname se trouverait p. e. dans **ni-sdó-s* 'nid'. Or si cette hypothèse est correcte, on se demande quel serait l'accent du génitif de ce paradigme hystérodyname. Le parallélisme avec **pōd-s* : **p_edó-s* pourrait amener à poser **-sdó-s* : **-sd_e-só*; mais une telle conclusion pourrait après tout être erronée. Il ne serait pas inimaginable que l'accent n'eût jamais frappé la désinence proprement dite du génitif. Dans ce cas le génitif de **nisdó-s* serait **nisdó-s*; l'identité du nominatif avec le génitif en hittite serait donc un archaïsme. Le résultat était une flexion sans alternances vocaliques et sans mouvement d'accent. Il n'est que tout à fait naturel que ces thèmes, qui se terminaient invariablement en *-ó-* (*-é-*), aient subi l'influence des thèmes pronominaux en *-o-*; c'est sans doute aux pronoms qu'ils ont emprunté toute une série de désinences qu'on ne trouve pas dans les autres thèmes (abl. en **-ād*, gén. en **-sjo* etc.). Par ce fait ils devenaient plus commodément maniables que les autres thèmes, et pour cette raison ils ont de plus en plus empiété sur les autres paradigmes (tout en perdant leur uniformité originaire de degrés vocaliques et d'accent) et ont fini par être la classe de flexion la plus nombreuse.

Il serait trop long de vouloir discuter ici le parallélisme indubitable entre le mouvement d'accent des noms et des verbes. Je ferai seulement observer que dans les thèmes verbaux d'une

structure quelque peu compliquée le paradigme est toujours hystérodynamique; ainsi sanskr. *çṛṇó-mī* : *çṛṇu-más*, *ju-hó-mī* : *ju-hu-más* et avec le même jeu d'alternances, mais avec un accent irrégulier *dá-dhā-mī* : *da-dh-más*. Il n'y a donc rien que de tout à fait naturel à admettre un futur en **-és-mī*, **-és-tī*, plur. **-s-més* (v. plus haut, § 9). Au contraire l'aoriste sigmatique nous offre une des rares traces du paradigme protérodynamique.

11. Comme nous l'avons déjà dit, les perspectives lointaines que nous venons d'esquisser n'ont aucune importance pour l'explication de l'accent lituanien. La phase de l'indo-européen qu'il faut supposer comme point de départ du lituanien était analogue aux anciennes langues grecque et indienne. Cet indo-européen ne présentait un mouvement d'accent vif que dans les thèmes en consonne. Et ici c'était le paradigme hystérodynamique qui dominait: il n'y avait de mouvement d'accent que dans les mots qui au nominatif du singulier avaient l'accent sur la dernière syllabe (types *πούς*, *παίηρ*).

Mais ce reste d'un système qui s'écroulait a eu en lituanien une renaissance inouïe. Il faut dire cependant que le nouveau phénix qui s'est levé des cendres du phénix vieilli, est bien différent de son prédécesseur, et il a fallu toute la sagacité d'un F. de Saussure pour élucider ce qui s'est passé.

12. Dans les thèmes monosyllabes en consonne le lituanien a tout simplement conservé l'accentuation indo-européenne :

lit. nom. *šūõ*, acc. *šūnī*, gén. *šunès*, pl. nom. *šūnes*, gén. *šunī*
 sanskr. *çvā́*, gr. *ζύνα*, *ζυρός*, *ζύνης* *ζυρών*.

Quant aux mots de plus d'une syllabe, F. de Saussure (IF Anz. VI 163) a montré que le mouvement d'accent

qu'offrent ces mots en lituanien s'explique par l'hypothèse que »tout accent qui par hasard se trouvait sur syllabe intérieure aurait été transporté sur l'initiale, tandis que tout accent final restait dans sa première position«. C'est ainsi qu'on a (de lit. *duktė*, sanskr. *duhitā*):

acc. *dùkterį*, gén. *dukterės*, pl. *dùkteres*, gén. *dukterų*
gr. *δυγατέρα*, *δυγατόζ*, *δυγατέρες*, hom. *δυγατοῶν*.

F. de Saussure ajoute: »Il est malheureusement difficile de dire le caractère exact qu'aurait cette loi, car il y a des obstacles à la transformer en loi phonétique pure et simple«. S'il se contente de cette brève remarque, c'est que ce grand maître de la linguistique indo-européenne avait une aversion contre toute discussion qui ne pouvait pas amener un résultat parfaitement certain. Mais il ne dissimule pas dans quelle direction il aimerait à chercher la solution du problème. Et pour moi je ne doute pas qu'il s'agit en effet d'une loi phonétique (c'est ce que j'ai déjà dit dans mon livre »Sprogvidenskapen i det nittende Aarhundrede« p. 276, édition suédoise p. 266, *Linguistic Science in the Nineteenth Century* p. 300). Mais bien entendu, c'est là une loi phonétique d'un type dont les »néogrammairiens« de la période du renouvellement de la linguistique indo-européenne n'avaient certainement pas rêvé. Il ne s'agit pas d'une loi qui exige le recul de l'accent de toute pénultième; il serait tout à fait impossible de prouver qu'une telle loi se soit jamais manifestée. Il s'agit seulement du recul d'un accent qui contrastait avec un autre accent (final) dans le même paradigme, et qui à cause de ce contraste était exagéré et anticipé. C'est donc un des nombreux cas où le sens a exercé une influence sur les sons (on peut comparer p. ex. les lois spéciales de la fin de mot, ou la diffé-

rence entre le développement phonétique des mots longs et des mots brefs, etc.). Néanmoins il faut enregistrer ce cas comme loi phonétique; il est bien différent des changements arbitraires »expressifs«. Il est vrai que la muraille de la Chine que les néogrammairiens ont cru pouvoir ériger entre les lois phonétiques (qu'on caractérisait à tort comme des processus de nature physiologique) et tous les autres changements de la langue, n'existe pas en réalité, et qu'il peut bien y avoir des cas limitrophes qu'il est difficile de classer; et on peut même admettre que le cas *dùkterj* est un cas qui peut prêter à des hésitations sérieuses; mais en fin de compte son classement ne sera pas douteux.

Le recul (phonétique) de l'accent dans les thèmes en consonne a causé une métatonie rude, v. § 23.

13. Quant au mouvement d'accent que la langue lituanienne présente dans les thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ē-*, *-ā-* et *-o-*, F. de Saussure (IF Anz. VI 164) a ingénieusement reconnu qu'il s'agit ici d'une action analogique: le lituanien a, dans ses oxytons vocaliques, retiré l'accent dans les formes où le paradigme des oxytons consonantiques lui en fournissait l'exemple. On sait que c'est la forme du nominatif du singulier qui prouve péremptoirement le caractère analogique des paradigmes

ugnìs, acc. *ùgnj*, gén. *ugniēs*, pl. *ùgnys*, gén. *ugniũ*
sūnús, *súnų*, *sūnaūs*, *súnūs*, *sūnũ*
žvaigždē, *žvaigžde*, *žvaigždēs*, *žvaigždės*, *žvaigždziũ*
mergà, *meřga*, *mergōs*, *meřgos*, *mergũ*.

Il est vrai qu'on a essayé d'éviter, du moins partiellement, la constatation d'une action analogique si surpre-

nante. Le regretté Hannes Sköld, IF XLVIII 126, a voulu faire état du fait que le nom. plur. des thèmes en *-i-* et *-u-* a dû se terminer dès l'origine en **-éjes* et **-éwes* (sansk. *agnáyas, sūnávas*, v. sl. *ognīje, synove*), avec des désinences qu'on pourrait croire sujettes à la même loi phonétique que les formes qui correspondaient à *ἰνγατέρες*. Mais en réalité le cas de **sūnéwes* est tout à fait différent du cas de pré-lit. **duktéres*. Car le contraste d'accent qui existait entre le nom. plur. **duktéres* et le gén. sing. **duktrés > dukterès*, ne se trouvait point entre **sūnéwes* et le gén. sing. *sūnóus*. Il n'est nullement permis d'invoquer la théorie du paradigme hystérodynamique pour poser, à côté des nominatifs du pluriel en **-éjes, *-éwes*, des génitifs du singulier en **-jés, *-wés*, susceptibles d'être transformés en lituanien en **-ejės, *-ewės*; car la comparaison des langues indo-européennes les plus anciennes prouve clairement que la phase de l'indo-européen qui précédait immédiatement le développement des branches indo-européennes historiquement connues, ne connaissait pas un paradigme hystérodynamique régulier des thèmes en *-i-* et *-u-*; la masse de ces thèmes suivaient un paradigme qui était un mélange de formes protérodynamiques et hystérodynamiques, et dans ce paradigme le génitif du singulier se terminait en diphthongue + *s*. Il serait sans doute plus tentant de chercher dans l'accentuation lituanienne des thèmes en *-i-* et *-u-* une survivance du paradigme protérodynamique (cf. Bonfante, RIGI XV 169). Car le jeu d'alternances qu'on observe au singulier de ces thèmes (nom. **-i-s, *-u-s*, gén. **-ois, *-ous*), est celui du paradigme protérodynamique; et l'hypothèse qui verrait dans

ùgnī : *ugniēs*

sūnū : *sūnaūs*

l'accentuation originaire du paradigme protérodynamique et dans *ùgnì, sùnù* un archaïsme en comparaison avec sanskr. *agním, sùnúm*, n'est pas de nature à effrayer du premier coup d'œil par sa hardiesse, vu que l'accentuation sanskrite de ces substantifs n'est pas corroborée par le grec (cf. sanskr. *bāhú-ś* : gr. *πῆχυσ*). Cette manière de voir aurait encore pour recommandation la facilité avec laquelle elle peut être mise à profit pour l'explication des thèmes en *-ā*. En effet, si on pose

mēṛga : *mergōs* = sanskr. *jáni-m* : irl. gén. *mná*,

l'énigme de l'intonation douce de la dernière syllabe de *mēṛga* cesse d'exister; il ne faudrait comparer gr. *φονήν*, mais *δόξαν*. Néanmoins l'hypothèse de la survivance en lituanien de l'accentuation protérodynamique paraît invraisemblable pour deux raisons: elle n'explique pas le mouvement d'accent des thèmes en *-o-*, et elle n'explique pas l'accent du nom. sing. des thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ā-*, *-ē-* en lituanien.

Quoi qu'il en soit, il est en tout cas impossible d'expliquer les nominatifs *ugnìs, dangùs* ('ciel'), *sànùs, galvà* ('tête') par l'effet de la loi mécanique de de Saussure que l'accent passe d'une syllabe douce à une syllabe rude immédiatement suivante. Car il est bien évident que l'accent de ces nominatifs ne dépend pas de l'intonation; la dernière syllabe est douce dans les thèmes en *-i-* et *-u-*, et la pénultième est souvent rude (p. ex. dans *sànùs, galvà*). Si on s'obstine, à voir, dans le paradigme mobile lituanien des thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ā-*, *-ē-*, la continuation d'un ancien paradigme protérodynamique, il faudra admettre que l'accent du nominatif est l'effet de l'imitation analogique des thèmes en consonne (*duklē*), hypothèse admissible en soi (cf. *anglìs* 'charbon', gén. *aṅglies, usnìs* 'chardon', *ùsnies*, qui sont évidemment faits sur le modèle de *rankà* 'main', gén. *raṅkos*), mais qui nous ramènerait par un détour à la théorie qu'on voulait éviter, la théorie de l'origine analogique du mouvement d'accent des thèmes en *-i-*, *-u-*, *-ā-*, *-ē-*.

D'autre part, l'argument positif en faveur de l'hypothèse de la survivance du paradigme protérodynamique qu'on pourrait tirer de l'intonation douce de la désinence de *meŗgq*, n'est pas décisif. Car cette intonation douce peut être due à l'analogie de l'acc. sing. de tous les autres thèmes: *ũgnĩ, sũnu, diẽvq* ('Dieu'), *ŗvaĩgŗdẽ* (s'il y a ici une contraction, cf. nom. *ŗvaĩgŗdẽ*). C'est ainsi que l'intonation douce du génitif du pronom de la première personne du singulier (*manŗs*) est le produit de l'action analogique de tous les autres génitifs en *-s*: *ugniŗs, sũnaũs, mergõs, ŗvaĩgŗdẽs*; en soi *manŗs* a dû avoir l'intonation rude; car il n'est autre chose qu'une différenciation analogique de *manẽ* (l'accusatif de la langue littéraire moderne, avec désinence nasale rude, de **menẽm = *mene + *em*, cf. sanskr. *ah-ãm, tv-ãm, máhy-am, tũbh-y-am, mãm, tvãm*), forme qui pendant une certaine période préhistorique a dû unir les fonctions de l'accusatif et du génitif.

Nous continuerons donc de voir dans le mouvement d'accent des thèmes vocaliques une imitation analogique du mouvement d'accent des thèmes en consonne. Il s'ensuit qu'on ne peut tirer aucune conclusion, quant à la loi phonétique du recul de l'accent, de formes telles que *ãt-mintĩ, ãtmintys* de *atminlis* 'mémoire, souvenir', *dẽdervinẽ, dẽdervinẽs* de *dedervinẽ* 'darter', *dõvanq, dõvanos* de *dovanã* 'don', *pãsiuntinĩ* de *pasiuntinỹs* 'ambassadeur', où le recul de l'accent est, en réalité et quelquefois très évidemment, plus grand que dans *dũkterĩ, dũkteres*. Nous n'avons aucune raison de supposer que le recul causé par la loi phonétique fût de plus d'une syllabe; c'est-à-dire que l'accent était retiré de la pénultième des thèmes consonantiques sur l'antépénultième. Mais comme l'antépénultième était, dans les thèmes en consonne, la première syllabe du mot, l'imitation analogique dans les autres thèmes a eu pour effet d'accentuer la première syllabe, même si elle n'était pas en même temps l'antépénultième.

Le recul (analogique) de l'accent dans les thèmes vocaliques n'a causé aucune métatonie. Cf. § 12, fin.

Dans son article »Le problème des intonations balto-slaves« (Rocznik slawistyczny X 1—80), M. Jerzy Kuryłowicz a proposé une tout autre explication des phénomènes traités ici. D'après lui c'est la forme **duktērj* qui a servi de modèle à *sānu* (p. 27). Le rapport *duktērj* : *duktērj̄* aurait invité au recul de l'accent dans *sānu*, (acc. sing.), qui s'opposait ainsi au gén. plur. *sānū*, et de même dans *pāšarq* : *pašarj̄* et *paláidq* : *palaidj̄*¹. L'accent qui était de cette manière retiré de la finale, se serait fixé sur la première voyelle longue, faute de laquelle il reculait jusqu'à la syllabe initiale (p. 25). M. Kuryłowicz déclare formellement (p. 24) que »le rapport de *paláidas* à *pāšaras* ne saurait être expliqué par la loi de de Saussure, laquelle n'agit qu'à l'intérieur de deux dernières syllabes du mot« (mieux aurait valu dire que si on veut interpréter la loi de de Saussure sans faire intervenir les intonations, comme l'essaie M. Kuryłowicz, il faut nier que *paláidas* vient de **pālāidas* en conséquence de la loi de de Saussure). »Insistons ici expressément sur le caractère complexe de ce recul: il est morphologique par rapport à la syllabe finale privée d'accent, parce qu'il suppose une valorisation des désinences, il est phonétique par rapport à la syllabe nouvellement frappée d'accent, parce que son choix s'effectue suivant un critère purement phonétique, qui est la quantité vocalique« (p. 26). Plus tard »le type des thèmes consonantiques . . . tombe à son tour sous l'influence du type des thèmes vocaliques: le rapport *sānu* — *sānū*, *pāšarq* — *pašarj̄* change le rapport **duktērj* — *duktērj̄* en *dūktērj* — *duktērj̄*. . . On voit que non seulement *dūktērj* n'a pas pu servir de modèle à *sānu*, puisque dans ce cas **duktērj* > *dūktērj* resterait inexpliqué, mais qu'au contraire ce dernier déplacement suppose *sānu* et *pāšarq* déjà existants« (p. 27).

Je ne puis nullement admettre que ces théories de l'ingénieur linguiste polonais soient préférables à la théorie émise ci-dessus, c'est-à-dire la doctrine de F. de Saussure avec le commentaire que j'ai cru pouvoir y ajouter. M. Kuryłowicz a voulu éviter d'admettre l'âge indo-européen des intonations lituaniennes, et il a voulu éviter la difficulté qu'on peut trouver à expliquer le recul d'accent dans *dūktērj*. Mais ces deux préoccupations n'ont pour

¹ Cet accent est indiqué par M. Vikt. Kamantauskas, *Trumpas lietuvių kalbos kirčio mokslas*, Kaunas 1928—1929. D'après Kurschat, *Gramm.* § 823, dont M. Kuryłowicz suit la doctrine, l'accent de ce mot serait immobile. Dès lors il faudrait signer la forme *palaidj̄* d'un astérisque, ce que j'ai cru superflu.

moi aucune importance. La thèse de l'âge indo-européen des intonations lituaniennes ne me semble pas être ébranlée par l'article de M. Kuryłowicz, pour admirable que soit la puissance d'esprit qui s'y révèle; et quant au problème *duktėri*, je crois en avoir trouvé une solution acceptable. Les suppositions de M. Kuryłowicz ne dérivent donc pas, à mes yeux, une vraisemblance d'à priori de leur rapport à ces deux questions. Et si on les examine en soi, elles ne manquent pas de soulever de graves doutes. Le paradigme **duktėri*, gén. *duktėrės*, plur. nom. **duktėres*, gén. *duktėrū* pouvait-il en effet inviter à changer **sūnūm* **sūnoūs* **sūnėwes* **sūnwōm* en **sūnum* **sūnoūs* **sūnewes* **sūnwōm* et à changer le paradigme **pašarā* (acc. sing.): *pašarū* (gén. plur.) en *pāsarā*: *pāsarū*? Le caractère complexe du processus, que souligne M. Kuryłowicz, ne me ferait pas peur, s'il m'était possible de me faire une idée nette de ce qui se serait passé. Mais c'est ce qui m'est impossible. Que l'accent de l'antépénultième de *pāsarā* ne puisse être le résultat immédiat de l'influence analogique de **duktėri*, c'est ce qui semble être évident. Pour écarter cette difficulté M. Kuryłowicz nous dit (p. 13): »Il faut supposer qu'avant la fixation de l'accent sur la syllabe originairement protonique les formes à accent reculé ont connu une sorte d'accent composé montant sur la partie protonique du mot et descendant sur la syllabe finale«. Mais comment un tel accent composé pouvait-il être le produit de l'imitation analogique de **duktėri*, qui ne le connaissait pas?

14. Il est donc hors de doute que tout le mouvement de l'accent dans la flexion nominale lituanienne a eu pour point de départ le mouvement d'accent dans les thèmes indo-européens hystérodynamiques ou monosyllabiques en consonne. Reste à examiner si les règles primitives du mouvement en lituanien concordent dans les détails avec les règles du grec et du sanskrit. Et comme l'accent des thèmes en *-ē-*, *-ā-* et *-o-* présente des écarts du paradigme des thèmes en consonne, il faudra en chercher les raisons.

15. Dans les thèmes lituaniens en consonne (et dans les thèmes en *-i-* et *-u-*) le recul de l'accent a lieu à l'accusatif du singulier, au nom.-acc. du duel et du pluriel. C'est ce qui concorde avec gr. *πόδα, πόδε, πόδες, πόδες*. On constate aussitôt que quant à l'accusatif du pluriel le lituanien se range du côté du grec et fait opposition au sanskrit qui a *pádam, pādāu, pādas* (nom.), mais *padás* (acc.). Il est donc évident que c'est l'accent grec qui date de l'indo-européen, tandis que le sanskrit a introduit une innovation. C'est du reste ce qu'on devait conjecturer même sans le témoignage du lituanien (cf. Hirt, *Der idg. Akzent*, p. 223), bien qu'il soit très difficile d'expliquer l'innovation du sanskrit. Le besoin de distinguer l'accusatif du nominatif y est sans doute pour quelque chose; mais il n'est pas facile de trouver un modèle sur lequel le contraste entre les deux cas a pu être créé. On hésite à admettre que ce modèle a été *agnáyas : agnín, sūnávās : sūnūn*, où le contraste entre les deux cas dépend du mélange de flexion protérodynamique et hystérodynamique qui semble s'être fait dès l'époque de la langue-mère indo-européenne.

16. Mais ce qui est étrange, c'est qu'en lituanien le datif du singulier est parmi les cas qui retirent l'accent. C'est étrange, parce qu'en sanskrit le datif des thèmes en consonne avec mouvement d'accent est toujours accentué sur la terminaison: *pad-é*; et le grec concorde avec le sanskrit: *χαμαί* (car l'analyse de ce mot comme le datif d'un thème en *-m-* me semble indubitable, quoi qu'en ait dit M. Meillet, *BSL XXXII*, p. 190 et p. 193). Cependant il est bien évident que le datif des thèmes lituaniens en consonne n'a pas eu la désinence *-ai*. La vraie forme consonantique du datif est conservée dans les gérondifs (*vēžant*,

réfl. *vėžanti-s*; *vėžus*, réfl. *vėžusi-s*), qui, on le sait, se construisent avec un sujet au datif (*vaĩkui kriĩtant* 'quand un enfant tombe', *jám dár negĩmus* 'quand il n'était pas encore né'). La désinence du datif était donc *-i*, c'est-à-dire que le datif des thèmes en consonne avait la désinence du locatif. Or on sait que dans le paradigme de quelques oxytons consonantiques avec accent mobile le locatif accentuait la pénultième: sanskr. *dyávi* de *dyāu-š* 'ciel', gén. *divás*, *pitári* de *pitá* 'père', *mūrdháni* de *mūrdhá* 'tête', gén. *mūrdhnás*. Évidemment il faut supposer la même accentuation en lituanien (ou plutôt, comme tout le développement de l'accent est commun aux langues baltiques et slaves, c'est au slavo-baltique qu'il faut attribuer cette forme du locatif-datif des thèmes en consonne). Or **dhughtéri* devait nécessairement donner **dūkteri*¹.

Mais quand on entre dans les détails, on s'aperçoit tout de suite d'une série de difficultés, qui nécessitent quelques explications ultérieures.

D'abord il faut souligner que nous ne parvenons guère à comprendre la formation des locatifs du type sanskr. *dyáv-i*, *pitár-i*, *mūrdhán-i* qu'à condition d'y voir des élargissements de formes sans désinence flexionnelle comme sanskr. *mūrdhán* = *mūrdhán-i*, gr. *αἰέν* 'toujours' (loc. de *αἰών*). Du reste la théorie du locatif indo-européen ne nous intéresse pas grandement ici. Il importe peu si tous les locatifs ont été dès l'origine dépourvus de désinences ca-

¹ C'est là la doctrine que je professe depuis de longues années dans mes leçons universitaires. A présent on trouve la même explication chez M. Kuryłowicz, *Rocznik slawistyczny* X 9; mais l'éminent linguiste polonais n'entre pas dans les détails, et il ajoute même cette remarque: »L'accentuation lituanienne du datif consonantique est donc régulière, si celui-ci continue, au point de vue formel, le locatif indo-européen, ce qui est, du reste, peu probable«.

suelles, mais sujets à être accompagnés d'une particule **i*, ou si quelques locatifs (p. ex. les locatifs des thèmes en -*o*-) ont possédé dès l'abord une désinence contenant un -*i*, qui puis se serait répandu à d'autres classes de thèmes. Dans l'un et l'autre cas on pourra admettre que les deux types (*mūrdhán* et *mūrdhán-i*) ont coexisté pendant une période d'assez longue durée.

En outre il ne faut pas perdre de vue que le syncrétisme du datif et du locatif que nous admettons en dérivant le datif lituanien des locatifs en -*i*, a pu être un phénomène partiel. En effet, pour comprendre les faits historiquement attestés il faut admettre deux thèses: 1°. Le syncrétisme des deux cas n'avait eu lieu que dans les thèmes en consonne; les autres thèmes en étaient exempts. C'est à peu près comme en grec, où *πατρί* a les deux fonctions qui sont distinguées dans *ὄζωρ* : *ὄζοι*. 2°. Même dans le domaine des thèmes en consonne, le syncrétisme n'était pas complet. Il n'avait eu lieu que pour les formes en -*i*. Mais à côté des formes en -*i* il existait d'autres formes sans -*i*, qui n'avaient pas adopté les fonctions du datif. Ces formes sans -*i* existent encore dans les phases historiques du slavo-baltique, mais seulement en fusion avec une particule, qui pourtant n'est pas exactement la même dans les deux langues; le slave a -*e* (*kamen-e*), tandis que le lituanien présuppose *-*ém* (car c'est ainsi qu'il faut interpréter les faits dialectaux discutés par M. Specht, *Litauische Mundarten* II 99). Par un développement assez naturel la forme sans -*i* devenait de plus en plus la forme préférée, quand il s'agissait d'exprimer la notion de lieu, de sorte que la forme en -*i* a fini par n'être employée que comme datif.

Le contraste d'accent qui de telle manière s'était établi

entre le (nouveau) datif et le locatif des thèmes (dissyllabes) en consonne, a été imité dans (les thèmes monosyllabes et dans) les autres classes de thèmes, et ce processus a eu lieu sans doute avant la fusion définitive des locatifs consonantiques avec la particule **e*, **ēm*. Le contraste est net encore en russe, bien que dans cette langue on ne trouve que les ruines du curieux système d'accent qui a été une fois commun au slave et au baltique. Il saute aux yeux dans les thèmes en *-ā*, où les ruines dessinent encore si fidèlement les contours de l'édifice écroulé, malgré toutes les tentatives de restaurer l'édifice dans un style modernisé. A côté d'un nom. sing. oxyton on trouve le recul de l'accent 1° à l'acc. sing.: r. *stóronu*, *vódu* (ainsi dans les mots les plus communs), srb. *vòdu*, polabe *vādō* (de **vódq* selon les lois d'accent du polabe); 2° au nom. acc. plur.: r. *stórony*, *vódy*, srb. *vòde*, polabe *gōrāi* (r. *góry*); 3° au nom. acc. du.: r. ecclés. *nózè*, r. *óbè nógi*, polabe *starné*; 4° au dat. sing.: r. *k sténè*, *k stóronè*, *k zímè* (Brandt, Jubil. sborn. v čest' Millera), srb. *vòdi*, polabe *kā starné*; au contraire le loc. sing. accentue la désinence: r. *stèně*, *storoně*, *zímě*, srb. *vódi*, polabe *stárnā*. C'est là le paradigme mobile du lituanien. On sait que ce paradigme a empiété en slave sur le domaine du paradigme immobile (lit. *rankà* 'main' imm. *α*, r. *ruká*, srb. *rúka* mob.; les paradigmes imm. *α* et mob. *α* ont été éliminés en slave et sont devenus simplement mob.); mais ça ne peut en aucune manière obscurcir la concordance primitive des deux branches de langues¹. De même dans les thèmes en *-i-* le paradigme mob. est

¹ La réduction du système compliqué des quatre paradigmes d'accent à un système de deux paradigmes est une simplification bien naturelle, et M. Kuryłowicz (p. 77) a tort de voir dans les formes du duel *óbè* etc. un argument en faveur de sa théorie que la loi de F. de Saussure n'aurait pas agi en slave.

assez bien conservé en slave; et ici on trouve dat. r. *k nóči*, srb. *stvâri*, *vòlesti*, mais loc. r. *v noči*, srb. *stvâri*, *bolèsti* (en slave ces thèmes présentent cette déviation du paradigme lituanien que le gén. sing. s'est assimilé au datif: r. *spokójnoj nóči*, srb. *stvâri*; mais on trouve du moins des restes de l'accentuation primitive: r. *is-koní* etc., v. Kuryłowicz, l. c. p. 60). Enfin dans les thèmes slaves en *-u-* le contraste du datif avec le locatif s'est conservé à travers les transformations morphologiques: r. *k-vérchu*, mais *v-verchú* (ici encore le génitif s'est assimilé au datif: *s-vérchu*).

Il va sans dire que le contraste entre le datif et le locatif qui s'était ainsi établi avant la fusion définitive du locatif avec la particule **e*, **em*, n'était en aucune manière compromis par cette fusion (qui en slave est demeurée restreinte aux thèmes en consonne, tandis qu'en lituanien elle s'est propagée à toutes les classes de thèmes, abstraction faite des locatifs en *-ou* dont M. Specht, KZ LIX 268, trouve des traces en žémaïte.)

On sait que le datif des thèmes en *-i-* et *-u-* avait en indo-européen une désinence dissyllabique: sanskr. *agnáyē*, *sā:ávē*, v. sl. *synovi*. Mais cette circonstance a certainement été sans importance pour le développement de l'accentuation slavo-baltique; cf. ce que j'ai dit plus haut p. 27.

17. Dans les thèmes en *-ā-*, l'accent est retiré non seulement aux cas jusqu'ici discutés, mais bien aussi à l'instrumental du singulier (instr. *gálva*, de *galvā* 'tête'). L'idée de voir ici l'effet d'une loi phonétique ($-\acute{> \acute{-}$), que j'avais proposée KZ XXXVIII 333, n'est guère praticable¹, et je

¹ Si M. Kuryłowicz, l. c. p. 54, me prête la théorie que l'accent aurait reculé d'une syllabe finale douce sur une syllabe précédente rude (théorie tout à fait impossible que je n'ai jamais énoncée), il s'agit sans doute d'une simple faute d'écriture (on en trouve dans l'article de

J'ai rétractée KZ XL 213. Car si l'accent de l'instrumental était le produit d'une telle loi mécanique, on s'attendrait à trouver le même accent au nominatif, qui lui aussi présentait la suite de deux syllabes rudes, et il serait peu séduisant d'attribuer l'accent de *galvà* à l'influence des nominatifs des autres thèmes (le cas de *anglīs* p. 28 est plus récent). Il faut plutôt abandonner la loi $\acute{\text{--}} > \acute{\text{--}}$ et voir dans l'accent de l'instrumental le résultat d'un processus analogique.

Mais on ne saurait guère accepter l'explication qu'en donne M. Kuryłowicz p. 10. M. Kuryłowicz part du fait que, abstraction faite du nom. sing.¹, l'accent des thèmes en *-ā-* des paradigmes imm. et mob. coïncide toujours là où l'accent des types imm. *α* et mob. *α* coïncide (p. ex. nom. plur. *rañkos*, *meĩgos* et *pievos*, *gálvos*; acc. plur. *rankàs*, *mergàs* et *pievas*, *gálvas*); la seule exception était l'instrum. sing. (*rankà*, *mergà*, mais *pieva*, **galvà*); c'est pourquoi on a changé **galvà* en *gálva*. Mais on ne comprend pas bien de quelle nature aurait été l'action analogique qu'invoque M. Kuryłowicz. S'il faut y voir une tendance à réduire les quatre paradigmes à deux, on se demande en vain pourquoi le nom. sing. a retenu la double accentuation (*pieva*, *galvà*, mais *rankà*, *mergà*). On ne peut pas éviter cette difficulté en admettant que l'action analogique est anté-

M. Kuryłowicz; p. 25 l. 16 cette même faute — »douce« au lieu de »rude« — se répète; cf. aussi la dernière ligne de p. 54, où M. Kuryłowicz a dit précisément le contraire de ce qu'il voulait dire en me reprochant d'attribuer »l'intonation rude au recul d'accent, tandis que c'est le recul d'accent qui est la cause de l'intonation rude«. Je n'en veux donc pas à mon ingénieux collègue. Mais il est fâcheux qu'il n'ait donné aucun renvoi; il a ainsi rendu assez difficile aux lecteurs de corriger l'erreur.

¹ M. Kuryłowicz écrit »nom.-voc. sing.«; mais le vocatif (*rañka*, *meĩga*, *pieva*, *gálva*) peut rester hors de cause.

rieure à la loi de de Saussure; car à cette époque le point de départ de l'action analogique n'existait pas; il n'y avait coïncidence d'accent entre les paradigmes imm. α et mob. α que là où l'accent avait reculé. Et selon M. Kuryłowicz l'accent n'avait pas reculé à l'instrum. sing.

Mais sans doute l'accent avait précisément reculé à l'instrum. sing. simultanément avec les autres reculs (à l'acc. sing., au dat. sing., au nom.-acc. du. et plur.) ou du moins en continuation du processus de ces reculs (cf. ce que j'avais déjà dit KZ XXXVIII 365 s., XL 214). Au premier coup d'œil cette explication peut sembler étrange, vu que l'instrumental des thèmes en consonne, en *-i-* ou en *-u-* ne retire pas l'accent: *dukterimì*, *sūnumì*, *uḡnimì*. Mais il est évident que l'analogie qui partait des thèmes en consonne n'a pas exclusivement suivi les lignes des catégories sémantiques; une grande dissemblance de forme a pu neutraliser les effets de la ressemblance de sens. C'est pourquoi l'instrumental en *-mì* n'a pu imposer son accent ni à l'instrumental en **-ām* (*gálva*) ni à l'instrumental en **-ō* des thèmes en *-o-* (*lāngu* de *lāngas*, plur. *lāngāi* 'fenêtre'). Privé de la protection des thèmes en consonne, l'instrumental des thèmes en *-ā-* et *-o-* (et ajoutons tout de suite, l'ablatif des thèmes en *-o-*, *lāngo*, qui n'était pas protégé par le génitif des thèmes en consonne, *dukterēs*) a suivi l'exemple du datif. L'oxytonèse n'a été conservée que là où les thèmes en consonne en fournissaient le modèle.

18. Il est évident qu'au duel les thèmes en *-o-* ont suivi le même modèle d'accent que les autres thèmes: nom.-acc. *lāngu*, instrum. *lāngāñ*. Quant au pluriel, le fait que l'accent est retiré à l'accusatif, prouve clairement qu'ici aussi le modèle d'accent est le même que dans les autres

thèmes. La seule chose qui demande une explication, c'est l'accent du nominatif *langaĩ*. Mais en réalité il n'y a ici rien d'inattendu. La seule interprétation de la désinence *-ai* qui semble être possible, c'est qu'on se trouve ici vis-à-vis de la forme de l'ancien neutre. On sait que M. Eino Nieminen avait émis une autre théorie dans son livre »Der urindogerm. Ausgang -*āi* des Nom.-Akk. Plur. des Neutrums im Baltischen«, Helsingfors 1922, en s'efforçant de prouver l'identité de la désinence *-ai* des substantifs et la désinence *-ie-*, *-i* des pronoms et des adjectifs. Mais comme M. Ernst Sittig l'a déjà très bien prouvé (*Zeitschrift für slavische Philologie* VI 284—289), on ne peut nullement accepter cette identification. Or, le nom.-acc. plur. du neutre était précisément, dans les thèmes en consonne, un des cas qui avaient gardé l'accent indo-européen; les conditions de la loi phonétique du recul de l'accent n'y existaient pas, puisque cette forme n'avait aucune désinence flexionnelle. C'est le type d'avest. *dāmaṇ* 'créatures', *nāmaṇ* 'noms', *ayārō* 'jours', *vačā* 'mots', véd. *dhāmā*, *nāmā* qu'il faut présumer pour le slavo-baltique. C'est ce qu'il faut conclure de la flexion des participes: *degā̃s* 'brûlant' fait au pluriel *degā̃*, forme qui a dû être dès l'origine le pluriel du neutre. Il est vrai que si la forme primitive du pluriel du neutre a été **dheg^hhōnt*, il faut, pour expliquer la forme actuelle *degā̃*, admettre une thèse qui n'est ni garantie ni exclue dès à priori: *-ōnt* a dû donner un autre résultat que *-ōns* (acc. plur. *lāngus*, *diēvūs*); *-ō-* a dû être abrégé devant *-nt* à une période plus ancienne que devant *-ns*, de sorte que *-ōnt* > *-ont* a pu donner le même résultat que *-om*. Mais il est possible aussi qu'il faut admettre une désinence primitive *-ont*, comme l'a voulu M. Endzelin, *Izv. otd. russk. jaz.* XXII 187—199, c'est-à-dire une forme iden-

tique à la forme du singulier, mais qui, je crois, a pu être néanmoins dès l'origine une forme plurielle; car l'absence du degré long ne serait pas plus étonnant au nom.-acc. plur. du neutre qu'au nom. sing. du masc. (sansk. *dáhan*, forme avec laquelle le lit. *degã̃s* semble concorder, tandis que *φέρων* a l'apparence d'une innovation grecque).

19. La désinence du nom. plur. masc. des adjectifs est, comme nous l'avons dit, tout à fait différente de la désinence *-ai* des substantifs. Aussi se demandera-t-on pourquoi cette forme, elle aussi, a gardé l'accent sur la dernière syllabe (*storì* 'épais', *storìe-ji* 'les épais') sans être influencée par le nom. plur. des thèmes en consonne (*dùkteres*). Mais la réponse n'est pas difficile. Le seul fait que la désinence *-ie* > *-i* est d'origine pronominale est une explication suffisante. Car tout le système du mouvement de l'accent lituanien est issu des noms, et les pronoms n'en avaient pas été affectés. Les pronoms monosyllabes (*tàs, kàs, jìs, sàs*) en devaient nécessairement rester exempts, vu qu'ils ne présentaient pas les conditions phonétiques qui auraient permis l'adoption du mouvement. Le datif du singulier *tāmui* n'est pas le résultat d'un recul de l'accent, mais tout simplement la continuation de l'accent indo-européen, cf. sanskr. *tásmāi*. Et il n'y avait guère de pronoms de plus d'une syllabe; *katrās* n'était pas, au point de vue indo-européen, un pronom (cf. gr. neutre *πότερον*), et on dira la même chose des dérivés du type lit. *lókis*, v. sl. *takū* (cf. gr. neutre *τηλίκον*); quant à *kuris*, quelle qu'en soit l'origine, on peut bien en contester l'âge indo-européen ou slavobaltique (du reste, un dérivé indo-européen en *-jo-* n'était sans doute pas traité comme pronom, cf. gr. *πόσον*). Il est vrai que *aĩs* semble bien être un pronom primitif; mais

nous n'avons aucun droit de supposer que le thème *aná-* ait formé un paradigme complet (cf. sanskr. instr. *anána*, mais dat. *a-smáí*, v. sl. nom. *onū*, dat. *je-mu*). Ainsi les pronoms sont restés en dehors du mouvement d'accent des noms. Leur accent frappait nécessairement ou la désinence de flexion ou la voyelle du thème immédiatement précédant la désinence. Et quand les adjectifs empruntaient une série de désinences pronominales, ils ont emprunté en même temps l'accent que présentaient les formes pronominales imitées; c'est-à-dire que les adjectifs (oxytons) ont accentué ou la désinence empruntée ou la voyelle thématique. Même sans l'appui des substantifs en *-aĩ*, l'accent *storĩ*, *storieji* était donc inévitable.

20. Il s'ensuit de même qu'au dat. sing. masc. les adjectifs, après l'adoption de la désinence pronominale, devaient présenter l'accent *storám*, quoique cet accent (de **storāmuĩ*) soit en contradiction avec le système que nous avons étudié jusqu'ici, qui, dans les thèmes oxytons, exclut l'accent d'une syllabe intérieure. De la même manière le datif du pluriel des adjectifs oxytons devait être *storíems*, et celui du duel ne pouvait être que *storíem*. Il semble bien que c'est cet accent des adjectifs qui a influencé les substantifs avec l'effet de produire les formes *langáms* et *langám*, qui autrement seraient tout à fait inexplicables. Puis l'analogie des thèmes en *-o-* a été normative pour le dat. plur. et le dat. du. de tous les autres thèmes: *galvóms*, *galvóm*, *širdĩms*, *širdĩm*, *sūnũms*, *sūnũm*. L'analogie des thèmes en consonne (sansk. *pad-bhyás*, *pad-bhyám*) n'y a pu résister. Au contraire il va sans dire qu'à l'instrum. plur. masc. le paradigme régulier issu des thèmes en consonne (sansk. *pad-bhĩś*) était conservé; car ici l'imitation

des pronoms (sanskrit. *tāiṣ*, lit. *taīs*) ne pouvait que corroborer l'accent des substantifs (*langāiṣ*, *galvomiṣ*, *śirdimiṣ*, *sānumiṣ*); naturellement l'accent primitif de l'instrum. du. a été conservé de même: *langāṃ*, *galvōm*, *śirdiṃ*, *sānuṃ* (l'intonation douce prouve que la voyelle finale avant de tomber portait l'accent).

J'ai cité ci-dessus les formes sanskrites des thèmes monosyllabes comme témoins de l'accentuation des cas pourvus d'une désinence commençant par *-bh-* (*-m-*). On ne peut pas douter que les thèmes en consonne dissyllabes oxytons n'aient eu dès l'origine le même accent. Sanskrit. *pitṛ-bhiṣ*, *ukśā-bhyas* doivent reposer sur une innovation de quelque sorte (phonétique ou analogique); cf. Hirt, Idg. Gramm. V 188 ss., Bonfante RIGI XV 168. Je ne puis donc pas partager l'opinion de M. Endzelin, Filologu biedrības raksti, XII (1932) 167, qui explique *dukterimīṣ* d'une forme paroxytone sujette à la loi de de Saussure. — M. Kuryłowicz, p. 9² et p. 78, explique *dukterimīṣ* de **dukterimūṣ*, *kasómīṣ* de **kasomūṣ*. Mais la chute d'une voyelle accentuée aurait donné à la syllabe précédente l'intonation douce.

21. Si les hypothèses jusqu'ici émises sont justes, on peut constater que tout le pluriel et duel et la plupart des cas du singulier des thèmes en *-o-* ne sont pas en contradiction avec le système d'accent des autres thèmes. Les restes d'un état plus ancien qu'on trouve dans les combinaisons d'un substantif avec une postposition (*langāṃ*, plur. *langūosna*) ne sont pas non plus caractéristiques des thèmes en *-o-* (cf. *śirdiṃ*, *danguṃ*, *śirdýsna* etc., Senn, Kleine lit. Sprachl. p. 66).

Au contraire c'est une particularité des thèmes en *-o-* que le nominatif du singulier a retiré l'accent (*dīēvas*). Que ce recul soit d'un âge plus récent que les autres traits du système d'accent, c'est ce qui semble être prouvé, sinon par les formes définies de l'adjectif (*gerās-is*), du moins

par les nominatifs des thèmes en *-ijó-* (*gaidj̄s*). Il est extrêmement difficile de dire quelle a été la cause de cette innovation. On penserait volontiers à l'influence du vocatif, qui indépendamment du paradigme d'accent des autres cas avait souvent l'accent sur la syllabe initiale, en continuant ainsi une tradition indo-européenne bien connue. Dans la langue littéraire d'aujourd'hui l'accent recule au vocatif des thèmes en *-o-*, *-ā-* (*-ē-*), mais non pas dans les thèmes en *-ijo-*, *-i-* et *-u-*: *diēve*, *meṛga* (*maṛčia*, *kāte*), *gaidj̄*, *vagj̄ē*, *sūnaū* de *diēvas* 'Dieu', *meṛgā* 'fille' (*marli* 'belle-fille', *katē* 'chat'), *gaidj̄s* 'coq', *vagj̄s* 'voleur', *sūnūs* 'fils'. Si cette accentuation est ancienne, on comprend tout de suite qu'un recul de l'accent du nominatif sous l'influence du vocatif était exclu pour les thèmes en *-ijó-*, *-i-* et *-u-*; mais on ne comprend pas pourquoi les thèmes en *-ā-* et *-ē-* n'ont pas eu le même sort que les thèmes en *-o-*. Or selon Kurschat il y a un contraste d'accent entre les thèmes en *-ā-* (*-ē-*) et les thèmes en *-o-*; là, le vocatif est identique au nominatif: *ašakà!* (de *ašakà* 'arête', gén. *ašakōs*); *katē!* Au contraire, l'accent recule au vocatif des thèmes en *-o-*: *kóte* de *kótas* 'le manche'. Seulement, il obéit à la loi de de Saussure (*dievè!*), ce qui s'explique par l'influence analogique du locatif. Cette accentuation nous ferait comprendre le contraste des nominatifs *diēvas* et *meṛgā*. L'idée que le vocatif a pu influencer le nominatif, n'a rien d'étonnant; il suffit pour le comprendre de se souvenir que dans les adjectifs le nominatif a pris les fonctions du vocatif. Mais dès à priori on serait enclin à croire que la règle de la langue littéraire (ou des dialectes qui ont fourni la base de la langue littéraire) est (dans ce cas comme dans beaucoup d'autres cas) plus ancienne que celle du dialecte de Kurschat. Il est évident du moins que la forme des voca-

tifs est plus ancienne dans la langue littéraire (*kâte!*) que dans le dialecte de Kurschat (*katē!*). Est-ce qu'il faut admettre néanmoins que l'accent que donne Kurschat pour les thèmes en *-ā-* (*-ē-*) est l'accent primitif du lituanien? Hypothèse hasardée; et encore faudrait-il une hypothèse accessoire: il faudrait expliquer l'accent du neutre des adjectifs (*gēra*) comme dû à l'analogie du nom.-acc. masc.¹

22. Mais quelle que soit la cause du recul de l'accent au nominatif des thèmes en *-o-*, l'effet en a été que le seul cas du singulier qui avait gardé l'accent sur la désinence, était le locatif (*langè*). Dès lors on comprend aisément que dans quelques dialectes même le locatif a succombé à la tendance de généraliser au singulier l'accent de la première syllabe (Kurschat *länge*).

III

La métatonie dans les thèmes en consonne.

23. Le commencement de l'anticipation de l'accent dans quelques cas des thèmes en consonne oxytons (v. p. 25) a consisté en ce que l'antépénultième a participé au mouvement de la voix de la pénultième. On eut ainsi un accent qui était réparti sur deux syllabes. Mais par la continuation naturelle du processus ainsi commencé la première des deux syllabes a pris le dessus et s'est emparée,

¹ Il est vrai qu'on entrevoit les traces d'une règle selon laquelle dans les classes athématiques le nom.-acc. sing. du neutre était protéro-dynamique à côté d'un paradigme hystérodynamique; ainsi dans l'adjectif 'grand': sanskr. acc. sing. masc. *mahā-m*, gén. *mah-ās*, mais au neutre *māhi*. Mais il n'est certainement pas permis d'expliquer *gēra* à côté de *gerās(-is)* comme imitation de ce modèle, qui sans doute avait cessé d'exister avant le commencement de la révolution accentuelle du slavobaltique.

en fin de compte, de tout l'accent. Seulement l'accent ainsi déplacé était montant; il montait vers la syllabe d'où il était venu (on peut comparer le fait bien connu qu'en serbe l'accent qui a reculé, est montant). Cet accent a pu être un peu différent de l'accent montant hérité du balto-slave, c'est-à-dire de l'intonation rude, mais il n'aura pas tardé à s'y assimiler complètement, et puis il a eu le même sort que celle-ci: il est devenu descendant en lituanien. Ainsi s'explique le fait curieux dont s'est occupé M. Louis Hjelmslev, *Études baltiques* p. 95 s.: le fait que les thèmes en consonne dissyllabes du paradigme mobile présentent régulièrement l'intonation rude dans la première syllabe. Il est vrai que dans une série de mots l'intonation rude est héritée: *motē, móterį* 'femme'; *stuomuō, stúomenį* 'stature' (de la racine de lat. *stāre* avec le degré vocalique de *στωμιξ̄·δοκίς ξυλίγη* Hés.); *juosmuō, júosmenį* 'ceinture'; *rėmuō* (Kurschat), *rėmenį* 'pyrose'; plur. nom. *sėmens*, gén. *sėmenų* 'graines du lin'; *augmuō, áugmenį* 'excroissance' (Kurschat), 'plante' (Niedermann, Senn, Brender), de *áugti* 'croître'; *skiemuō, skíemenį* (Lalis), *skíemenys, skíemenių* (plur., Kurschat) 'Raum, durch welchen das Schiffchen mit der Fadenspule hindurch geworfen wird', de *skiedžiu* 'je sépare'; *želmuō, žėlmenį* 'germe, plante', cf. *žėlti* 'verdir'; *melmuō*, plur. *mėlmenys* 'gravelle', cf. *málti* 'moudre'. On peut admettre aussi que l'intonation rude est héritée dans *piėmuō, píemenį* 'petit berger'; car gr. *ποιμήν* peut s'expliquer de **pōimen-*, cf. *πῶν* 'troupeau', skr. *pāyú-ś* 'gardien'. Mais il y a une série de mots dont l'intonation rude ne semble pas admettre d'autre explication que celle que nous venons de proposer: *díeveris* 'frère du mari', acc. *díeverį*, plur. nom. *díevers*, gén. *díeverų* (Schleicher, Handb. I 188, II 265), cf. skr. *dēvā*; *liėmuō, liėmenį* 'tronc d'un arbre, corps', cf. v. scand.

limr 'branche mince, membre' (et *lími*, thème en *-n-*, 'balai', qui pour la forme est identique à *liemuō*, mais qui a un sens collectif: 'faisceau de branches minces'): *šelmūō*, *šélmenį* 'šerys, kraikas' (Rygiškių Jonas, Lietuvių kalbos gramatika, p. 210; Kamantauskas, II 121), cf. peut-être sanskr. *çalá-s* 'Stab, Stachel eines Stachelschweins'; *vanduō*, *vándenį* 'eau'. Quant à *dalmuō*, *dálmenį* 'quotient' (Šlapelis; Niedermann, Senn, Brender), il ne faut pas y attacher une grande importance; l'intonation rude de ce mot peut reposer sur l'imitation analogique des autres mots en *-l-muō*. Au contraire, un autre néologisme *skaitmuō*, *skaitmenį* 'chiffre' a adopté l'intonation du mot-base *skaitaũ*, *skaito* 'je compte, il compte'. On peut admettre le même processus pour un mot ancien dans le cas de *raumuō*, *raūmenį* 'das Muskelfleisch', cf. *raudónas* 'rouge', serb. *rūd* 'rougeâtre'; la seule conséquence chronologique à en tirer serait celle-ci que ce mot dans sa forme actuelle serait postérieur à la métatonie des thèmes en consonne oxytons; mais il pourrait bien continuer p. ex. un thème plus ancien en *-mo-*. Le mot *šėrmens* (plur.), *šermenũ* 'repas d'enterrement' est embarrassant; mais puisqu'on le rapproche de *šerti* 'donner à manger, affourrager', on s'attendrait à y trouver l'intonation rude héritée; la difficulté n'est donc pas créée par l'hypothèse qu'on discute ici, et il n'est pas spécialement de notre devoir de l'écarter; sans admettre des transformations de forme ou d'accent on ne réussira pas à expliquer ce mot. Quant au mot letton *ietere* 'femme du frère du mari', il est encore plus certain qu'il y faut attendre l'intonation rude héritée, cf. gr. *εἰνέρηο*, lat. *janitrīces*; mais si l'accent de sanskr. *yātā* date de l'indo-européen, le mot n'a aucun rapport à notre question, et l'intonation douce s'explique par la loi de Hjelmslev.

Il s'ensuit de ce que je viens de dire que je ne puis nullement m'associer aux thèses chronologiques que propose M. Hjelmslev p. 95. La loi de Hjelmslev doit être antérieure à tout recul de l'accent en balto-slave, et c'est pour cette raison que la métatonie découverte par mon jeune compatriote ne peut jamais entrer en collision avec la métatonie plus récente dont je crois avoir démontré l'existence.

IV

Le participe actif du parfait.

24. La flexion lituanienne du participe du parfait a subi, au nominatif, des influences analogiques indubitables. Si le nominatif du féminin *sūkusi* répond exactement aux formes indiennes et grecques (sansk. *vidúṣī*, gr. *ἰδῶσα*), il en est autrement pour le nominatif du masculin. Il nous présente une forme en *-es*, dont la voyelle se distingue par sa qualité de gr. *εἰδῶς*, et dont la nasale ne se trouve pas en grec.

La qualité *e* de la voyelle désinentielle du participe lituanien est très surprenante, vu que l'*ō* du grec est confirmé par le germanique (got. *weitwōd-s* 'témoin' = gr. *εἰδῶς*), par le celtique (irl. *bibdu* 'coupable', v. plus bas) et par l'indo-iranien (car la quantité longue de la voyelle du suffixe à l'accusatif du singulier et au nom. plur. en avestique — *vīdḁvāhəm*, *vīdḁvāhō* — s'explique bien de **-wos-m̥*, **-wos-es*, mais non pas de formes comportant un *-e-*). Néanmoins la qualité *e* du lituanien n'est pas incompréhensible. Car il y avait dans le paradigme indo-européen du moins un cas qui présentait un *-e-*; c'était le locatif du singulier formé sans désinence casuelle, qui avait le degré plein et la qualité *-e-* indépendamment d'un *-o-*, *-ō-* de l'accusatif

et du nominatif. C'est ce qu'on a le droit de conclure de *αἰέξ* à côté de l'accusatif *αἰῶ*, de *αἰέν* à côté de *αἰών*, et on trouve une trace du même état de choses en arménien dans le type de flexion de *matn* 'doigt', *harsn* 'bru', plur. nom. *matunk^c*, *harsunk^c*, acc. *matuns*, *harsuns*, loc. sing. *matin*, *harsin* (mais ces locatifs présupposent une désinence flexionnelle). On comprend aisément que cette forme du locatif a pu influencer quelques autres cas; ainsi en gotique *guma* 'homme', acc. *guman*, nom.-acc. plur. *gumans*, dat.-loc. sing. *gumin* (forme qui présuppose une désinence casuelle) fait au gén. sing. *gumins*; et en slave *kamy* 'pierre' (cf. A. Vaillant, BSL XXX XIII) n'a gardé le vocalisme *o* qu'au nom. sing.: loc. sing. *kamen-e*, nom. plur. *kamene*. En lituanien l'influence du locatif sans désinence du part. parf. a fini par conquérir tous les cas forts (à l'exception de l'acc. sing., qui tombait sous l'influence des cas faibles). On peut voir l'effet d'une tendance semblable dans la forme du comparatif lituanien (*gerèsnis*), qui a généralisé la forme *-jes-* du suffixe, qui dans les autres langues ne joue presque aucun rôle; mais le cas n'est pas tout à fait analogue (M. Iljinskij, Prace filologiczne, XIV 591—598, a même cru pouvoir contester que le comparatif lituanien soit la continuation du comparatif indo-européen). Du reste, Johannes Schmidt avait déjà en 1881 (KZ XXVI 351—352) pensé à une explication du timbre *e* du nom. du part. parf. très semblable à la nôtre, mais il l'avait rejetée à tort pour adopter une théorie qui alors était encore imaginable, mais qui est indiscutable aujourd'hui.

25. Mais il est plus difficile d'expliquer la nasale de ce participe. Malgré la présence d'une nasale en sanskrit (nom. masc. *vidvān*, acc. *vidvāns-am*), personne ne pensera

aujourd'hui à l'explication simpliste, inquiétante déjà en 1881, qui permettait à Johannes Schmidt de partir d'une forme primitive **-wēns*. Il s'agit d'une intrusion parallèle de la nasale dans les deux langues. Mais en sanskrit l'intrusion a été facilitée par une circonstance que Johannes Schmidt a appréciée plus correctement qu'aucun de ses contemporains. Cette circonstance est la présence d'un *t* dans le paradigme des participes du parfait.

26. On souscrira sans réserve à ce qu'a dit Johannes Schmidt, p. 345: »Wer die übereinstimmung des skr. *-vat-*, griech. *-or-* und got. *-vōd-* vorurtheilsfrei ansieht, wird . . . zu dem schlusse gedrängt, dass das *t* schon in irgend einer form der ursprache vorhanden gewesen ist. Ob das verhältniss dieses *t* zu dem *s* anderer casus erklärt werden kann, ist eine davon ganz unabhängige frage, deren eventuelle verneinung an seinem thatsächlichen bestehen nichts ändert«. Aux arguments de Johannes Schmidt on a pu ajouter plus tard le témoignage du celtique. Le v. irl. *bibdu* 'coupable', qui est un thème en *-t-* (nom. plur. *bibdid*), a été interprété par M. Ferdinand Sommer, Festschrift Whitley Stokes, p. 24 f., comme un participe du parfait, et son explication a été acceptée par Brugmann, Grundriss² II 1 p. 426 (il est assez difficile de déterminer quelle a été la racine de ce participe; M. Pokorny, KZ XLVII 163, a signalé une objection phonétique aux étymologies antérieures, mais n'a pas proposé une explication convaincante; quoi qu'il en soit, le caractère de part. parf. de ce mot est confirmé par *coimdiu* 'seigneur', qui est un autre exemple de la même formation, v. ma Vergl. Gramm. d. kelt. Sprachen II 102). Il est vrai que Brugmann, Grundriss² II 1 p. 564 a cru pouvoir se soustraire à la théorie d'un paradigme mixte

indo-européen en *-s* et *-t* en admettant »dass die *t*-Formen des Altindischen Neubildungen nach den *uent*-Stämmen waren. . . So kommt für *-uot-* im lebendigen Paradigma unseres Part. nur das Griechische in Betracht. Wahrscheinlich gab es dieses Formans in uridg. Zeit nur bei bestimmten Wurzeln neben *-ues-* (vermutlich ursprünglich mit einer gewissen Modifikation der Bedeutung), etwa bei W. *ueid-* 'wissen' (vgl. got. *weitwōd-* 'Zeuge'). Das griechische vereinigte dann beide Formantien zu einem Paradigma für alle Wörter«. Mais si on essaie de suivre le chemin proposé par Brugmann, on aboutit inévitablement à des invraisemblances, et il reste impossible de répondre à la question comment un paradigme régulier (avec les mêmes désinences que sanskr. *su-mánās*, neutre *su-mánas*) aurait pu tomber sous l'influence des thèmes en **-went-*.

27. Mais si Johannes Schmidt a correctement admis l'existence en indo-européen d'un paradigme comportant une alternance de *s* et *t*, il ne s'ensuit pas qu'il ait correctement déterminé la place du *t* dans le système. Il est surprenant qu'après avoir souligné p. 345 que la question de l'origine de cette alternance ne doit pas influencer sur la recherche de son occurrence, il ait déjà p. 348 oublié sa réserve quant au rapport de *t* avec *s* pour partir de l'idée préconçue que le *t* s'est développé d'un *s*, et qu'il ne s'agit, par conséquent, que de trouver les conditions de ce changement (»vor welchen suffixen der übergang des *s* in den verschlusslaut stattgefunden hat«). Ainsi Johannes Schmidt est amené à la conclusion que le nom.-acc. sing. neutre n'a pas pu être du domaine du *t*, parce que »auslautendes *s* hinter vocalen sonst stäts bewahrt ist«, et p. 350 il aboutit à l'opinion que *t* doit son origine au loc. plur., où

-s-su serait devenu -t-su. Mais rien ne nous garantit qu'il y ait eu aucun »übergang des s in den verschlusslaut«, et si nous partons tout simplement d'une alternance dont nous ne connaissons pas l'origine, le fait que le neutre est en sanskrit *vidvát* nous amènera précisément à la supposition que *t* était de règle dans cette forme. Et c'est justement le neutre en -vat qui a facilité l'association du part. parf. avec le paradigme de *bhágavant-* 'bienheureux' qui se manifeste dans la forme du nom. masc. *vidvān* et du voc. masc. *vidvan*¹. Quant à la forme primitive du nom. masc., elle a dû être **widwōt* avec la forme en -t du suffixe et sans désinence casuelle. C'est ce qu'il faut conclure de l'autre exemple connu de l'alternance *t:s*, à savoir le mot désignant 'lune' ou 'mois'; comme l'a vu Johannes Schmidt p. 345 s., lit. *mėnuo*, acc. *mėnesį* 'lune, mois', got. *mēna* 'lune', *mēnōþ-s* 'mois' présupposent un nom. **mēnōt* (régulièrement développé dans *mēna*, analogiquement transformé dans *mēnōþs*). Et c'est sans doute un tel nom. masc. en -t- sans désinence casuelle qui a précédé en sanskrit l'innovation *vidvān*; une forme régulière en -s aurait mieux résisté à l'influence analogique de *bhágavant-*. Il est possible, mais à peine démontrable que le loc. plur. (sanskrit. *vidvātsu*) ait appartenu, lui aussi, au domaine primitif du -t-². Le développement grec est assez clair: du nom. masc. en **wōt*, neutre **wot* le *t* s'est propagé aux autres cas avec l'effet de remédier à l'irrégularité des formes héritées (gén. **-v-ος* etc.). Puis le nom. masc. a été régularisé par

¹ A leur tour ces formes ont influencé le nom. et voc. masc. des comparatifs (*gāriyān* 'plus lourd', *gāriyan*).

² Dès lors on admettra aussi la présence du -t au loc. sing. sans désinence casuelle. C'est ce qui nous ferait comprendre encore mieux pourquoi le vocalisme du loc. sing. a influencé en lituanien les nominatifs (en -t), mais non pas l'acc. sing. (qui avait -s-).

l'addition du signe casuel; par développement phonétique **-wōt-s* a abouti à *-ós*. La désinence *-wot* du neutre devait donner **-ó*, mais la forme a été refaite sur le modèle de *εὐγενής* : *εὐγενές* (ou sur un modèle correspondant à lat. *decor* : *decus*).

28. Ainsi la nasale de sanskr. *vidvān*, *vidvan* s'explique par l'influence du paradigme *bhāgavant-* suggérée par l'identité des deux paradigmes au nom.-acc. sing. neutre¹. Dans les autres cas forts (acc. masc. *vidvāṁsam*, nom.-acc. duel *vidvāṁsāu*, nom. plur. masc. *vidvāṁsas*, nom. plur. neutre *vidvāṁsi*) la nasale s'expliquera de la manière proposée par M. Thurneysen, KZ XXXIII 556.

29. Après ce qui précède il va sans dire qu'on ne peut tirer profit de l'explication des formes lituaniennes que donne Johannes Schmidt p. 359: »*-vēns-* verlor sein *v*, verkürzte das *ē* vor *n* + consonant . . daher *vėžės*. Nach dem muster von *vėžās* : neutr. *vėžá*, *platūs* : *platū*, *gėras* : *gėra* bildete sich zu *vėžės* das ntr. *vėže*, welches wie das ntr. der part. praes. auch als nom. pl. m. fungiert. Es auf lautlichem wege aus **vėzens* oder **vėžes* herzuleiten ist nicht möglich«. L'absence de la consonne finale dans le neutre *vėžę* n'a pas besoin d'une explication analogique; car cette consonne était un *-t*, qui naturellement devait tomber. Le li-

¹ L'avestique n'a pas participé à ces innovations du v. indien. Ou s'il y a participé, un développement phonétique différent en a effacé les traces: on se souviendra que le thème *astvant-* 'corporel, matériel' fait au nom. *astvā*. Ainsi c'est un nom. *vīdvā* qu'on trouve en avestique, et la conséquence en a été l'élimination totale de toutes les traces du *-t* et la constitution d'un paradigme dont la régularité apparente est de date récente.

tuanien vient donc ajouter son témoignage du *t* aux témoignages du sanskrit, du grec, du germanique, du celtique.

30. La nasale des formes lituaniennes est due à l'influence des participes en *-nt-*. Cette influence était rendue possible par deux circonstances qui n'ont pas été jusqu'ici prises dûment en considération. 1°. Le nom. du part. parf. se terminait en *-t*: masc. *-(*w*)ē*t* ou par innovation *-(*w*)ē*t-s*, neutre *-(*w*)ē*t*. 2°. Il y avait en lituanien des participes (de verbes athématiques) en *-nt-* à vocalisme *e* (type gr. ἔντες); cf. ce que j'ai dit plus haut § 7. Ainsi il y avait une ressemblance de forme assez considérable entre les deux classes de participes, dont la similitude fonctionnelle ne pouvait pas échapper aux parlants. Ceci a suffi pour produire une transformation du type moins commode (en *-t-*) sur le modèle du type plus commode (en *-nt-*). De la même manière la ressemblance entre les participes du parfait grecs, qui avaient gardé le vocalisme *o* (εἰδώς, εἰδότα), et les participes des verbes thématiques (φέρων, φέροντα) a suffi pour faire naître en éolien des formes telles que lesb. *κατελήλυθοντος, κατεσταζόντων* etc.

V

Note sur quelques alternances vocaliques secondaires.

31. On sait qu'il y a en indo-européen beaucoup d'exemples d'un *ū* et *ī* n'entrant pas dans les cadres réguliers des alternances vocaliques, et beaucoup d'exemples d'alternances *ū* : *u* et *ī* : *i* hors des conditions que le système vocalique semblerait exiger. Cf. Osthoff, MU IV, Bartholomae, IF VII 107, Meillet, MSL XXI 205, Marstrander, NTS IV 276, Vendryes, Časopis pro moderní filologii XVI 148—150,

RC XLVIII 421, Specht, KZ LIX 280 ss. Je n'ai point l'intention de discuter ici la question dans toute son étendue; je désire seulement souligner que dans quelques cas ces alternances irrégulières ont remplacé des alternances régulières plus anciennes. L'*ū* ou l'*ī* est dans ces cas un succédané du *gṛa*.

L'exemple le plus clair est gr. *δείχνῶμι* : *δείχνυμεν* en face de sanskr. *çṛṇómi* : *çṛṇumás*. Tout en conservant les alternances héritées de diphthongue et *u* ou *i* dans les cas où les deux degrés appartiennent à deux temps (*πεύθομαι* : *ἐπυθόμην*) et dans le présent à thème monosyllabique *εἶμι* : *ζῆμεν*, le grec les a abolies dans les présents de plus de deux syllabes et les a remplacées par des alternances de voyelle longue et voyelle brève. De même il a aboli les alternances comportant une diphthongue dans la syllabe radicale des substantifs. On a *πῦρ* (gén. *πυρός*) à côté du hittite *pahhu(wa)r*, qui aurait dû donner gr. **πῦφαρ* ou quelque chose de semblable. On peut ajouter que le grec a aboli dans les mêmes circonstances les alternances de voyelles de timbre différent. C'est pour cette raison qu'on a *τίθημι* : *τίθεμεν* (qui a entraîné *θετός*) et *δίδωμι* : *δίδομεν* (qui a entraîné *δοτός*; cf. *δάνος*).

Mais ce procédé d'élimination d'alternances incommodes n'est pas spécialement grec. Il est indubitablement indo-européen, mais l'étendue de son emploi varie de langue en langue; les limites dans lesquelles on a évité ou toléré les alternances les plus prononcées diffèrent dans les différentes langues. Dans *ῥῥωρ* l'*ū* (qui du reste tend à se généraliser dans tout le paradigme) a remplacé un *we-* ou *wo-* (cf. v. sl. *voda*). Mais cet *ū* se retrouve dans lit. *údra* 'loutre', v. sl. *vydra*, r. *výdra*, srb. *vìdra* (de **wédra* : gén. **udrás*). L'*ū* de sanskr. *sūnī-ś*, lit. *sūnūs*, v. sl. *synŭ* et l'*u*

de got. *sunus*, v. scand. *sonr* dérivent d'un paradigme dans lequel l'alternance $\bar{u} : u$ avait remplacé une alternance régulière *eu : u* (v. plus haut p. 21).

L' \bar{u} de **mūs* 'souris' a évidemment la même origine que l' \bar{u} de **sūnus*. Car il est bien évident que la racine du mot 'souris' avait un *u* bref. L'*u* bref se trouve dans plusieurs des nombreux dérivés que l'imagination de nos ancêtres linguistiques a créés pour dénommer des objets et des animaux assez différents chez lesquels on retrouvait l'un ou l'autre des caractéristiques de la souris (sa coutume d'apparaître et disparaître soudainement et de porter atteinte aux provisions de l'homme etc.): les mouches (d'où: 'cousin'), la moisissure (d'où: 'mousse'), les muscles (d'où par spécialisation: 'parties honteuses'), les moules etc. Citons comme exemples lit. *musė*, gr. *μῦα* 'mouche', r. *mócha* 'cousin', v. sl. *mūchǔ*, v. h. a. *mos* 'mousse', lat. *musculus* 'moule, muscle', sanskr. *mušká-s* 'testicule'. Si dans quelques dérivés on trouve \bar{u} (lit. *mūsai* 'moisissure', lat. *mūrex*), on y verra l'influence du mot-base. Il est vrai que dans le mot slave *mucha* 'mouche', ç. *moucha*, srb. plur. *mūhe* on trouve les traces d'une diphthongue longue. Mais cette diphthongue longue est due, non pas à la constitution étymologique de la racine, mais à la vřddhi. Après la brillante interprétation qu'a donnée M. Schulze, KZ XL 400—408, du mot v. h. a. *suagur*, aujourd'hui *Schwager*, on ne saurait plus douter que les règles du v. indien concernant la vřddhi, quelque étranges qu'elles soient, ne soient d'âge indo-européen. Et quant à l'emploi de la vřddhi dans la formation d'un féminin, il suffira de rappeler lit. *várna*, r. *voróna* etc. 'corneille', à côté de lit. *vārnas*, plur. *varnai*, r. *vóron* 'corbeau' (malgré M. Hjelmslev, p. 25, un bel exemple de vřddhi) ou sanskr. *nārī*

'femme' (v. Lohmann, *Genus und Sexus*, *Ergänzungshefte zur Zs. f. vergl. Sprachf.*, Nr. 10, p. 82).

32. Un exemple bien clair d'un \bar{i} remplaçant le $gu\bar{a}$ se trouve en slavo-baltique dans la dernière syllabe du thème des présents du type r. *gorít* 'il brûle', plur. 1. *gorím*, cf. l'*i* bref de lit. *gùli* 'est couché', plur. 1. *gùlime*. L'accentuation du petit-russe (*horýt* 'il brûle', plur. 1. *horymó*) prouve que la flexion a été athématique (comme elle l'est encore aujourd'hui hors de la première personne du singulier, r. *gorjú*, lit. *guliù*). Ce présent athématique a dû présenter l'alternance $ei : i$, qui a été remplacée en slavo-baltique par $\bar{i} : i$; puis en slave l' \bar{i} , en baltique l'*i* a été généralisé. On ne peut pas identifier l'*i* slave avec l'*ei* indo-européen attendu. Car les formes lettonnes citées par M. Endzelin, *Lettische Grammatik*, p. 609¹, s'y opposent, et l'existence de l'alternance $\bar{i} : i$ dans les présents du type *gorít* : *gùli* est indirectement attestée par le fait qu'elle a dû servir de modèle pour l'alternance $\bar{i} : i$ dans l'optatif des thèmes athématiques: v. sl. *bimī*, *bi*, *bi*, *bimā* etc., lit. *sùktum-bime*, *sùktum-bīte*. Ici les formes primitives étaient: sing. **bhjē-*, plur. **bhī-*; en slave le degré faible a été généralisé (cf. lat. *sīs*, *sīmus*), ce qui a dû avoir lieu en lituanien de même; mais en lituanien on a créé une nouvelle alternance $\bar{i} : i$ sur le modèle des indicatifs dont nous venons de parler; plus tard le degré *-i-* a été généralisé¹. Il est vrai que si on accepte cette manière de voir, l'explication des formes du singulier que donne Joh. Schmidt,

¹ Dans les optatifs slavo-baltiques l' \bar{i} est donc étymologique, l'*i* secondaire. De la même manière dans le paradigme v. scand. *lūka* 'fermer': *lukum* 'nous fermâmes' l' \bar{u} doit être étymologique et l'*u* secondaire. Toute étymologie supposant une alternance simple $eu : u$ est à rejeter; on ne peut partir que d'une alternance compliquée.

KZ XXIV 305, est compromise. Au lieu de l'interprétation séduisante de *-biau*, *-bei* comme la transformation des prototypes **bhjēm*, **bhjēs* à l'aide des désinences *-u* et *-i* développées dans le présent thématique, il faudra admettre une transformation partant d'un thème **bhī-* ou **bhi-* et utilisant les désinences *-iau*, *-ei* d'un type du prétérit (les désinences *-u*, *-i* n'étaient pas applicables, parce qu'elles auraient donné à l'optatif l'apparence d'un présent de l'indicatif). — A l'explication du type v. sl. *goritū* que je viens de proposer il ne faut pas préférer la théorie assez répandue qui voit dans l'*i* le degré réduit d'un $\bar{e}(i)$ qu'on veut trouver dans l'infinitif v. sl. *gorè-ti*, lit. *gulė-ti*. Car il est bien évident que du moins dans la plupart de ces verbes l' \bar{e} ne fait pas partie de la racine.

33. Mais le rôle de remplacer le *guņa* des alternances devenues incommodes n'est pas un privilège de \bar{u} et \bar{i} . Il peut échoir aussi à un \bar{r} . C'est ainsi qu'il faut expliquer lit. *širdis* 'cœur', acc. *širdį*, serb. *sr̄ce* (M. Kuryłowicz, p. 28, donne une explication peu convaincante du mot lituanien et ne mentionne pas le mot slave). Il faut partir d'un neutre **k̄erd*, gén. **k̄rd-és* (dont le r bref est attesté par gr. *ζαῦδῆα* etc.). Dans ce paradigme l'alternance *er : r* a été transformée en $\bar{r} : r$ avec généralisation subséquente de \bar{r} .

Cependant en considération du gr. $\alpha\tilde{\eta}\rho$ on doit peut-être admettre que l'alternance primitive a été $\bar{e}r : r$. Dans ce cas le \bar{r} n'aurait pas remplacé le *guņa*, mais le degré long. Mais cette circonstance ne peut inspirer aucun scrupule; c'est le degré fort (degré normal ou degré long) qui a été remplacé par un allongement du degré faible. La différence entre les deux nuances du degré fort n'a sans

doute pas, dans la plupart des cas, été sentie comme essentielle par les parlants.

Mais les parlants ont dû être bien vivement conscients du rôle de la *vṛddhi* significative. Et je crois que cette *vṛddhi* a été productive en lituanien. Il serait trop long de discuter cette question ici. Mais il me sera permis de dire que le mot *vīlkė* 'louve' (cf. *vīlkas* 'loup') m'est suspect de *vṛddhi* analogique. Je l'identifie avec sanskr. *vṛkī-ś* et admetts qu'il doit son intonation rude à l'imitation de *várna* : *vañnas*, *várpa* 'épi' : *vaṛpas* 'cloche' etc.

ADDENDUM

P. 44¹. En parlant de sanskr. *māhām* : *māhi* j'aurais dû mentionner le type lituanien *skaudūs* : neutre *skaũdu*, *gardūs* : *gaĩdu*, *įdomūs* : *įdõmu*, *patogūs* : *patõgu*, *malonūs* : *malõnu*, qui, il faut l'admettre, a toute l'apparence d'un héritage indo-européen.

INDEX

Sanskrit.

anena, asmai 41
aham 29
ukṣabhyas 42
garīyān 51¹
janī-ś 22, 28
dadarça 19
devā 45
dyavi, dyau-ś 33
drakṣyati 19
dhāmā 39
nāmā 39
nārī 55
pad-as, pad-bhyas 32,
 41
pāyu-ś 45
pīlari, pīlrbhiś 33, 42
bāhu-ś 28
bhagavant- 51, 52
manu-ś, manū 22
mah-as, mahā-m,
mahi 22, 44, 58
mūśka-s 55
mūrdhan(i), mūrdhā
 33, 34, 22
yātā 46
vidvān 48, 51, 52
vṛkī-ś 58
çala-s 46

çvā 24
sakhā 22
sant- 18
sānu-ś 21
sūnu-ś 54
snō-ś 21

Avestique.

astvant- 52¹
ayārō 39
(u)ra)bāzāu-ś 22
dāmṇ 39
nāmṇ 39
vacā 39
vidvā 47, 52¹

V. perse.

dahyāu-ś 22

Arménien.

harsn 48
matn 48

Slave.

bimī 56
gorilū 57

r. iskonī 36
kamene, kamy 34, 48
r. mocha 55
mucha 55
mūchū 55
r. (obē) nogi 35
r. eccl. nozē 35
r. obē 35¹
r., s. ruka 35
s. sree 57
synū 54
r. voron, vorona 55
vydra 54

Lituanien.

anglis 28, 37
ans 40
antinas 10
aśaka 43
atmintis 29
augalas 10
augmuo 45
barškalas 10
-beī, -biau, -bime 56,
 57
bliūsiana 10
bliūti 13
bati (būs) 13, 14, 16,
 17

dalmuo 46
dedervinė 29
dieveris 45
dygti 13
dovana 29
drašinu 11
duktė 25
džiāti 13
ėdalas, ėdesis 10
galva 36, 37
gėralas 10
geresnis 12, 48
gervinas 10
giedalas, giesena 10
gyti (gis) 13
glėmesos 10
griūti 13
grūsti 14
gulėti, guli 56, 57
jodinu 11
juosmuo 45
katras 40
keikestis 10
kel(i)nės 12
klykauju, klykiu 11
klysti 14
kliūti 13
kuris 40
kurkinas 10
liemuo 45, 46
lindoli 11
(su)lysti 14
lyti 13, 14, 16, 17
lākestis 10
(su)lūžti 13
manęs 29
meiliju 10
melmuo 45
mėnuo 51
mesk 7, 8

mokestis 10
molė 45
mūsai 55
musė 55
nešk 7
palaidas 30
pasiuntinys 29
pašaras 30, 31
pėdinu 11
(atsi)peikėti 11
piemuo 45
pyliava 10
plaukinas 10
puolis 10
pūti 13
raičioi 11
ranka 35
rask 7, 8
raumuo 46
rėkauju, rėkiu 11
rėmuo 45
ryti 13
(su)rūgti 13
sėdu (sės) 14, 17
sėmens 45
siuntu, siusti 15
siūti 14, 15, 16
skaitmuo 46
skambalas 10
skiemuo 45
sneigėti 11
spirginas 10
(pa)srūti 13
slirninias 10
stuumuo 45
sukdamasis 5
sūnus 54
sveikinu 11
(nu)ščiūti 13
šelmuo 46

šermens 46
širdis 57
šuo 24
tamui 40
taukinas, taukinu 10,
 11
tic 15
tokis 40
triedalas 10
ūdra 54
usnis 28
vanduo 46
varna, varnas 55, 58
varpa 58
varpas 58
vėmalas 10
(pra)vertėti 11
vilkas, vilkė 58
vysti 14
vyti 14, 15, 16, 17
žėlmuo 45
žati 13

Letton.

ietere 46

V. prussien.

teiks 7

Grec.

αἰέν, αἰές 33, 48
ἀένος 54
δείξηναι 54
δίδομεν, δοτός 54
ἐδοῦμαι 19, 20
εἰδώς 47, 53

εἰνάτιηρ 46
 έντες 18, 53
 θανοῦμαι 19
 θετός 54
 καρδία 57
 lesb. κατελήλέθοντος 53
 lesb. κατεστακότων 53
 κήρ 57
 κών 24
 μαχοῦμαι 20
 μνῖα 55
 οἴκοι, οἴκω 34
 πῆγος 28
 πόδας 32
 ποιμήν 45
 πῶρ 54
 πῶν 45
 στῶμιξ 45
 τελέσσαι 19

τίθμεν, τίθημι 54
 τλήσομαι 19
 ἔθωρ 54
 χαμαί 32

Osque.

pertemest 3, 19

Latin.

absens 18
caedes 22
decor, decus 52
emerem 19
janitrices 46
murex 55
musculus 55
sumpsi 20

Irlandais.

ben 22, 28
bibdu 47, 49
coimdiu 49

Germanique.

g. guma 48
v. scand. limi 46
v. scand. limr 46
v. scand. lúka 56¹
g. mena, menops 51
v. h. a. mos 55
v. h. a. suagur 55
g. sunus 55
g. weilwods 47, 50

Hittite.

pahhu(wa)r 54

TABLE DES MATIÈRES

	Page
I. Le futur lituanien et le futur indo-européen.....	3—21
§ 1. Le futur indo-européen était un thème en <i>-s-</i> ; les rapports du futur avec l'aoriste en <i>-s-</i>	3
§ 2. Le futur lituanien est issu d'un thème en <i>-s-</i> (Brugmann, Meillet); on le nie à tort aujourd'hui (Meillet).....	4
§ 3. La 3. personne du futur lituanien ne présente aucune trace d'une voyelle après le <i>-s-</i>	5
§ 5. La quantité brève des voyelles <i>e</i> et <i>a</i> (hors des diphthongues) au futur.....	6
Théorie de M. Hjelmslev.....	9
Note sur la voyelle brève de <i>gerėsnis</i>	12
§ 6. L'abrègement d'un <i>y</i> et <i>ū</i> et la métatonie à la 3. personne du futur.....	13
§ 7. Le participe du futur.....	18
§ 9. La voyelle <i>e</i> devant le <i>s</i> du futur en osque (et en latin). 19	19
II. Le datif lituanien et l'accentuation des noms en lituanien 21—44	21—44
§ 10. La déclinaison indo-européenne ne connaissait un mouvement d'accent régulier que dans les thèmes en consonne oxytons. Les traces de deux paradigmes d'accent et d'alternances vocaliques dans toutes les classes athématiques des noms n'ont aucune importance pour le problème de l'accentuation lituanienne.....	21
Aucune trace d'un accent mobile dans les thèmes en <i>-o-</i>	22
Origine des thèmes en <i>-o-</i>	23
Note sur le mouvement d'accent dans les verbes; le futur en <i>-es-</i>	23
§ 12. L'accent des thèmes en consonne en lituanien; la nature du recul de l'accent dans <i>dùkterį</i>	24
§ 13. Le mouvement d'accent dans les thèmes en voyelle est d'origine analogique (F. de Saussure).....	26
Pas d'influence du paradigme protérodynamique indo-européen..	27
La désinence de <i>mė̃gga</i>	28—29
Critique des théories de M. Kuryłowicz.....	30

	Page
§ 14—22. L'accent des différentes formes flexionnelles des paradigmes lituaniens.	31—44
§ 15. L'acc. du pluriel (masc. et fém.)	32
§ 16. Le datif du singulier	32
Le slave a possédé le même système d'accent que le lituanien	35
§ 17. L'instrumental des thèmes en <i>-ā-</i> et <i>-o-</i> et le génitif des thèmes en <i>-o-</i>	36
§ 18. Le nom. plur. des thèmes en <i>-o-</i>	38
§ 19. Particularités de l'accent des adjectifs	40
§ 20. Les datifs du pluriel et du duel des substantifs	41
§ 21. Le nom. sing. des thèmes en <i>-o-</i>	42
§ 22. Le locatif du singulier des thèmes en <i>-o-</i>	44
III. La métatonie dans les thèmes en consonne (§ 23: <i>piemenī, dieverī, vāndenī</i>)	44—47
IV. Le participe actif du parfait	47—53
§ 24. La qualité <i>e</i> de la désinence du participe en lituanien	47
§ 25—30. La nasale et le <i>t</i> du participe du parfait	48
V. Note sur quelques alternances vocaliques secondaires	53—58
§ 31. Quelques <i>ū</i> irréguliers; <i>τίθεμεν, δίδομεν</i>	53
§ 32. <i>ī</i> : <i>i</i> au lieu de <i>eī</i> : <i>i</i>	56
§ 33. L'intonation rude de lit. <i>širdis, vilkė</i>	57
Addendum. <i>skaudūs</i> : <i>skaūdu</i>	58

HISTORISK-FILOLOGISKE MEDDELELSER

UDGIVNE AF

DET KGL. DANSKE VIDENSKABERNES SELSKAB

BIND X (KR. 12.20):

Kr. ø.

1. SARAUW, CHR.: Niederdeutsche Forschungen II. Die Flexionen der mittelniederdeutschen Sprache. 1924..... 9.00
2. SARAUW, CHR.: Zur Faustchronologie. 1925 3.00
3. Papyrus Lansing. Eine ägyptische Schulhandschrift der 20. Dynastie. Herausgegeben und erklärt von AD. ERMAN und H. O. LANGE. 1925 4.25

BIND XI (KR. 13.20):

1. CORTSEN, S. P.: Die etruskischen Standes- und Beamtentitel, durch die Inschriften beleuchtet. 1925 5.00
2. Das Weisheitsbuch des Amenemope aus dem Papyrus 10,474 des British Museum herausgegeben und erklärt von H. O. LANGE. 1925..... 4.50
3. PEDERSEN, HOLGER: Le groupement des dialectes indo-européens. 1925 2.00
4. BLINKENBERG, CHR.: Lindiaka II—IV. 1926 2.50
5. PEDERSEN, HOLGER: La cinquième déclinaison latine. 1926 3.60

BIND XII (KR. 19.80):

1. PALLIS, SVEND AAGE: The Babylonian *akitu* Festival. With 11 plates. 1926 15.60
2. NYROP, KR.: Études de grammaire française. (24. Notes lexicographiques et morphologiques. 25. *Folie*, maison de plaisance. 26. Préposition et régime. 27. La locution *avec ça*. 28. La préposition *en*). 1927 2.25
3. POULSEN, FREDERIK: Aus einer alten Etruskerstadt. Mit 51 Tafeln. 1927 8.50

BIND XIII (KR. 21.00):

1. BLINKENBERG, CHR.: [Lindiaka V] Fibules grecques et orientales. 1926 15.00
2. ÞÓRÐARSON, ÓLÁFR: Málhljóða- og Málskrúðsrit. Grammatisk-retorisk afhandling udgiven af FINNUR JÓNSSON. 1927..... 6.00
3. Mathematici Graeci minores ed. J. L. HEIBERG. 1927..... 7.00

BIND XIV (KR. 22.50):

1. CHRISTENSEN, ARTHUR: Critical Studies in the Rubá'iyát of 'Umar-i-Khayyám. A revised Text with English Translation. 1927 .. 9.00
2. Der magische Papyrus Harris. Herausgegeben und erklärt von H. O. LANGE. 1927 5.50
3. POULSEN, FREDERIK und RHOMAIOS, KONSTANTINOS: Erster vorläufiger Bericht über die dänisch-griechischen Ausgrabungen von Kalydon. Mit 127 Abbildungen (90 Tafeln). 1927..... 15.50

	Kr. Ø.
BIND XV (KR. 24.25):	
1. Anonymi Logica et Quadriuium, cum scholiis antiquis edidit J. L. HEIBERG. 1929	9.50
2. CHRISTENSEN, ARTHUR: Études sur le Zoroastrisme de la Perse antique. 1928	2.50
3. OLSEN, HEDVIG: Étude sur la Syntaxe des pronoms personnels et réfléchis en roumain	3.85
4. POULSEN, FREDERIK: Porträtstudien in norditalienischen Pro- vinzmuseen. Mit 185 Abbildungen (117 Tafeln). 1928	16.50

BIND XVI (KR. 14.80):	
1. HJELMSLEV, LOUIS: Principes de grammaire générale. 1928...	15.00
2. NYROP, KR.: Études de grammaire française. (29. Notes lexico- graphiques. 30. L'imparfait du subjonctif. 31. Négation explétive. 32. Étymologie de <i>Gord</i> . 33. Tutoiement). 1929	2.25
3. WESTRUP, C. W.: On the Antiquarian-Historiographical Activi- ties of the Roman Pontifical College. 1929	2.50

BIND XVII (KR. 17.25):	
1. BLINKENBERG, ANDREAS: L'ordre des mots en français moderne. Première partie. 1928	9.00
2. CHRISTENSEN, ARTHUR: Contributions à la dialectologie Ira- nienne. Dialecte Guilākī de Recht, dialectes de Färizānd, de Yaran et de Natanz. Avec un supplément contenant quelques textes dans le Persan vulgaire de Téhéran. 1930	14.00

BIND XVIII (KR. 15.00):	
1. RANULF, SVEND: Gudernes Misundelse og Strafferettens Oprin- delse i Athen. Studier over ældre græsk Mentalitet. 1930	7.40
2. HAMMERICH, L. L.: Visiones Georgii. Visiones quas in Purgatorio Sancti Patricii vidit Georgius miles de Ungaria. A. D. MCCCLIII. 1931	12.60

BIND XIX (KR. 19.10):	
1. Faijumische Fragmente der Reden des Agathonikus Bischofs von Tarsus herausgegeben und erklärt von W. ERICHSEN. 1932	3.40
2. CHRISTENSEN, ARTHUR: Les Kayanides. 1932	7.00
3. PEDERSEN, HOLGER: Études Lituaniennes. 1933	2.70
4. JÓNSSON, FINNUR: Den islandske grammatiks historie til o. 1800.	6.00

BIND XX (under Pressen):	
1. BLINKENBERG, ANDREAS: L'ordre des mots en français moderne. 2. partie (under Pressen).	